T.F.E.

"IL SUFFIT D'UN PEU D'AIR"

Les spectacles des 28, 29 et 30 janvier ont été annulés.
La pièce sera présentée les 4, 5 et 6 février seulement

En troisième spectacle, le Théâtre Français d'Edmonton vous offre "Il suffit d'un peu d'air", de Renald Tremblay.

"Il suffit d'un peu d'air" n'est pas une pièce habituelle. Il n'y a pas d'anecdote, d'"histoire". C'est une expression vocale et corporelle dont la signification se dégage au fur et à mesure de l'évolution de ce psychodrame. Les quatre personnages semblent être à la recherche de sensations précises mais elles leur glissent entre les doigts; ils s'épuisent à cette recherche et se désagrègent.

Ce sont comme des formes, animées d'une vie qui ne parvient pas à maturité; elles restent prises dans la glaise. La personnalité tente de se manifester et, malgré divers efforts, elle reste enfouie et finit par mourir - par manque d'air.

Eve Marie, Gérard Guénette, Chantal Taylor et Roland Gaudet incarneront les quatre "personnages". Ils ont bien voulu s'attaquer à ce texte qui représente un défi très spécial pour des comédiens.

L'auteur, Renald Tremblay, nous informe qu'il NE PEUT PAS VENIR à Edmonton. Nous nous excusons de ce contretemps.

le franco albertain

Mercredi 26 janvier 1977 Volume X Numéro 4 — 15 cents

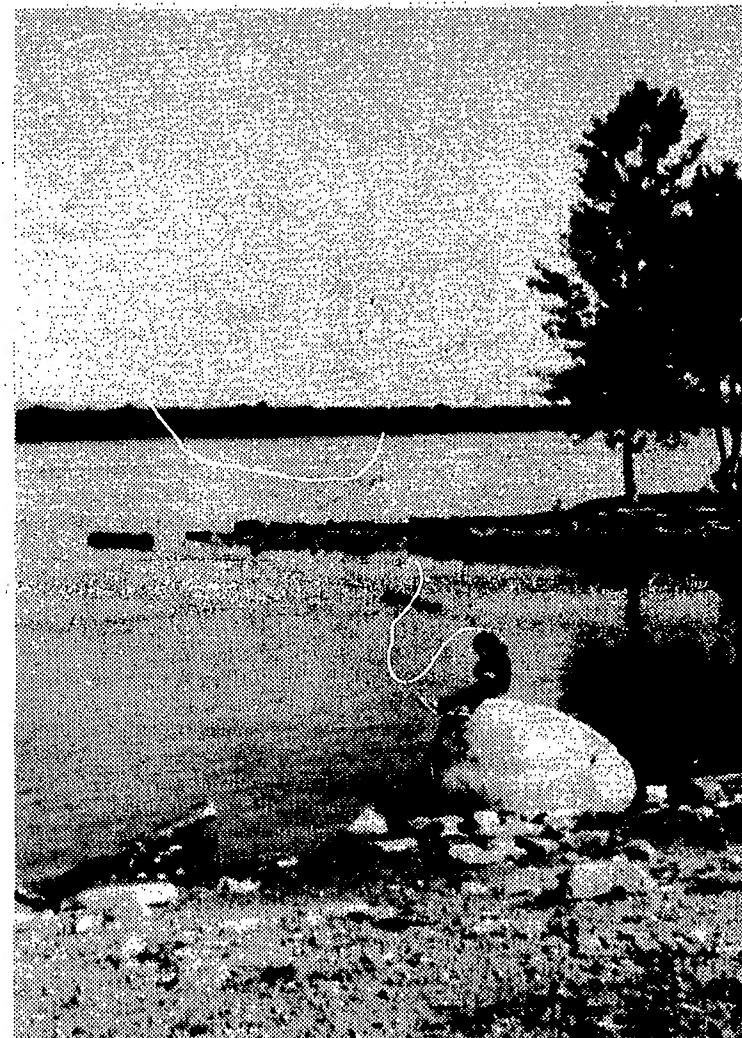
L'éducation bilingue en Alberta

UN PLAN D'ACTION DE TROIS ANS

Ce plan d'action présuppose que durant les trois prochaines années, l'association canadienne-française de l'Alberta investisse lourdement dans le domaine de l'éducation. Le comité a présupposé cette option dans l'hypothèse que cet investissement à court terme relativement, serait particulièrement productif. Nous avons supposé que l'ACFA évaluerait au bout de cette expérience le résultat de ses efforts et pourra à ce moment-là rajuster son tir.

Notons que nous avons cherché délibérément à respecter aussi fidèlement que possible les décisions de la plénière du congrès. Nous avons cherché à tous moments d'être réalistes et de respecter les points de vue des membres du comité mais le sérieux du travail qui s'était fait au congrès nous a amené à valoriser énormément ce que la plénière a décidé. Aussi, certaines recommandations d'ateliers ont été rejetées. Nous l'avons fait parce que certaines recommandations nous apparaissaient provenir d'une mauvaise formation ou bien d'un optique qui ne coincidait pas avec l'ensemble du travail des ateliers. En plus, la plénière du congrès avait demandé que le mode propre d'action de l'association soit celui de ramasser les informations, les diffuser et d'animer au niveau socio-culturel la population. Certes, le comité propose un certain nombre d'actions qui ne relève pas de ce mode d'agir mais nous étions conscients que ces actions devaient se faire à titre seulement de suppléance en attendant que d'autres agences dont le mandat devait normalement leur confier ces actions en assument totalement la responsabilité. Au point de vue échéancier, le comité a cherché à établir une action relativement concrète pour l'association durant la première partie du plan. Les membres du comité se sentaient suffisamment en relation étroite avec les décisions du congrès et avec la réalité vécue par la population pour être très spécifiques durant cette période. Par contre, nous pensons que cette première période devra transformer quelque peu la situation et ainsi amener l'association à orienter de façon différente ces énergies en matière d'éducation. En conséquence, nous mettons énormément d'importance sur le mécanisme d'évaluation et de planification que devra être le comité d'éducation de l'association durant ces trois ans.

(suite page A2)



Qu'adviendrait-il de l'A.C.F.A.

Advenant l'accession à l'indépendance du Québec quel serait l'avenir de l'A.C.F.A.? Telle est la question que le docteur Roger Motut en conclusion d'un exposé sur les buts de la fondation et les réalisations de l'A.C.F.A., exposé présenté au salon du collège Universitaire St-Jean, jeudi dernier le 20 janvier.

Aperçu historique

L'histoire nous enseigne que les Canadiens-Français n'ont cessé d'émigrer vers l'Ouest, à partir de la venue de LaVérendrye en 1731. En 1870, des Canadiens-Français, premiers agriculteurs, fondèrent le village de Lamoureux et la première école bilingue, ce qu'on ne raconte pas toujours dans les livres d'histoire. Les Canadiens-français ont donc des droits de cité précédant ceux qui leur ont succédés. Les familles canadiennes-françaises ne sont cependant pas venues en très grand nombre. A l'Est on favorisait plutôt l'émigration vers le nord du Québec. On a dû alors faire appel aux franco-américains. Beaumont est un exemple d'une telle émigration américaine. Plusieurs familles vinrent avec les trains de moissonneurs, d'autres à cause du chemin de fer, d'autres encore par goût de l'aventure. Résultat: en 1911, on compte

(suite page 2)

Courrier de deuxième classe

Cette semaine dans le Franco

ACTUALITÉS



Francophonie Jeunesse de l'Alberta

Le Conseil général de Francophonie Jeunesse de l'Alberta se réunissait en fin de semaine dernière au Collège Universitaire St-Jean. Les représentants présents discutèrent de la tournée du chansonnier Robert Paquette, qui semble aller très bien, ainsi que des activités régionales de l'organisme. Le choix de Mlle Agathe Gaulin comme animatrice-jeunesse fut ratifié par le conseil.

La première ébauche d'un plan de cinq ans pour la jeunesse franco-albertaine fut présentée au groupe. Un tel plan se prépare actuellement dans chaque province où les francophones sont minoritaires; une synthèse des plans sera préparée au niveau national par la Fédération des Jeunes Canadiens-Français.

Une discussion a suivi au sujet du rallye provincial d'F.J.A. pour l'année 1977. On décida, dans la mesure du possible, d'organiser le rallye pendant trois jours et de rassembler autant de jeunes que nous pourrons. Des ateliers sérieux, mais aussi divertissants, seront organisés.

QU'ADVIENDRAIT-IL DE L'A.C.F.A. ?

(suite de la page 1)

19,825 candiens-français, soit 5.3 p.cent de la population totale en Alberta. En 1976, malgré l'immigration, le pourcentage de la population est de 2.8 p.cent. Un échec? Pas nécessairement.

Un lien par le Franco-Albertain

Les Canadiens-français s'étaient établis dans la région pour conserver leur langue et leur culture, et forment leur journal. Avant 1925, on a l'Ouest Canadien, Le Courrier de l'Ouest, Le Progrès (Edmonton), Le Progrès (Morinville) Le Progrès Albertain, l'Avenir de l'Ouest, l'Etoire de St-Albert, Le Canadien-Français, l'Union, La Survivance et le Franco-Albertain.

Une perte de notre pouvoir politique.

En 1912, Edmonton est choisi pour le 1er congrès de langue française hors Québec. Depuis, Henri-Bourassa, qui s'était opposé à l'immigration des canadiens-français vers l'Ouest, invite les canadiens-français à émigrer vers l'Ouest. A Edmonton on fonde le Cercle Dramatique Jeanne d'Arc, la Société St-Jean Baptiste et la société du Bon Parler français. La première guerre mondiale retarde le mouvement patriotique, mais les canadiens-français continuent leur action politique. Depuis sauf exception, les canadiens-français ont perdu dans leur force politique mais certes pas de leur influence. Il a fallu en effet attendre jusqu'en 1969, pour que l'A.C.F.A. soit reçu par le gouvernement albertain.

Les buts de l'A.C.F.A.

L'A.C.F.A. avait été fondé par 400 délégués le 13 décembre 1925. Ses buts sont les suivants:

I - Répandre par tous les moyens possibles chez les Franco-Albertains, tout ce qui est de nature à favoriser la culture française.

2 - Grouper les Franco-albertains tant au point de vue économique, national , social, linguistique et scolaire pour voir à la protection de ces points de vue.

3 - Fournir à ses membres l'occasion de se rencontrer, de se mieux connaître, de fraterniser et de s'entraider.

4 - Détruire le complexe d'infériorité qui trop souvent existe chez les Canadiens-français de l'Alberta, comme d'ailleurs chez les groupes minoritaires.

Un pouvoir économique

Les Canadiens-français songent alors à affermir leur position sur le plan économique, la population est généralement pauvre. En 1930, la crise suivit par une dizaine d'années de pauvreté. L'A.C.F.A. aidait tant qu'elle le pouvait mais ce n'était pas facile. Le clergé à ce moment, épaulait l'A.C.F.A. à 100 p.cent. Religion et francophonie formaient une équation. La crise, d'autre part, a favorisé la fondation de la première caisse populaire à Calgary. En 1963, on comptait 5,055 membres avec un actif de $1,908,212.50. Le Conseil Albertain se réorganise en 1956. En 1972 on fonde Francalta. On est donc loin des dimanches où le curé annonçait en chaire "Aujourd'hui c'est la quête de l'A.C.F.A. restez chez vous". Après les efforts de l'A.C.F.A., pour l'auto financement, vint la commission BB., suivit par l'aide du Secrétariat d'Etat.

Les minorités . . . Amen! Quinze ans de lutte permettent la fondation de C.H.F.A. le 19 novembre 1948, puis est venue la télévision. Les franco-albertains ont la programmation de la télévision française de Montréal à Edmonton. Les responsables manquaient peut-être un peu de réalisme dans le choix de la programmation pour l'Ouest. A la radio c'est évident, mais lorsqu'on compare la télé anglaise et la télé française, on note rapidement la supériorité éducative de cette dernière. On ne peut pas oublier aussi l a dimension "pan-canadienne" de Radio-Canada, la dimension que les canadiens-français ont partout au Canada, chose que les Québécois oublient trop souvent: "Les minorités Amen". Ce qui choque, c'est lorsqu'on lit dans l'Edmonton Journal: "Where are the French Canadian"? Radio-Canada est donc le plus beau témoignage de bilinguisme.



Le Dr. Roger Motut

L'école bilingue

Depuis le congrès, on a droit à l'éducation française à 80 p.cent. L'école française est donc théoriquement possible. Un grand nombre de parents craignent cependant que leurs enfants ne parlent pas un anglais correct et qu'ils ne réussissent donc pas dans la vie..

Les permissions ne sont cependant pas des droits, cependant si l'on se fie à la *"jurisprudence anglaise"* un droit de fait est facilement un droit légal, mais sans reconnaissance officielle on peut toujours retirer de tels droits.

Les franco-albertains auront toujours à faire face à l'assimilation. Ce qu'on perd d'un côté on le gagne souvent du côté des anglophones. Il y a aussi l'immigration des Québécois vers l'Ouest. Il y

(suite page 3)

MEMO

JANVIER-FEVRIER 1977

16 Assemblée annuelle de l'ACFA régionale d'Edmonton au CUSJ à 2h.00	17	18 Souper des Richelieu	19 Film "L'Acadie, l'Acadie" de M. Brault et P. Perrault au C.U.S.J. à 20h.00 Conférence au CUSJ "Une révolution sans barricade." Mme Thérèse CASGRAIN	20 Conférence Salon d'Histoire des Franco-albertains "L'ACFA, les buts de sa fondation et ses réalisations" Dr. Roger MOTUT Salon culturel du CUSJ 20h.00	21 "The Petrified Forest" (1936) Film présenté à la bibliothèque Municipale 8h.00 p.m.	22
23 Conférence au CUSJ "Les Canadiens-français et le monde extérieur" - 19e et 20e siècles Pierre SAVARD 20h.00	24	25	26 Assemblée du Club d'Age d'Or à 1h.00 p.m. Maison St-Joseph	27	28 Sessions Alpec les 28, 29 et 30 janvier (voir article d'ALPEC)	29 Assemblée générale de l'A.C.F.A. Collège St-Jean à 14h.00
30	31	Ier février Souper des Richelieu Assemblée de la Fédération des Femmes Canadiennes Françaises, à 8h.00 p.m. Ecole J.H. Picard	2 Film présenté au C.U.S.J. à 20h.00 "Joseph Charbonneau: 6e évêque de Montréal" de P. Valcour (1976) Conférence au CUSJ Yves THERIAULT 20h.00	3	4 "G-Men" (1935) Film présenté à la bibliothèque Municipale à 8h.00 p.m. "Il suffit d'un peu d'air" T.F.E. CUSJ à 20h.00	5 "Il suffit d'un peu d'air" T.F.E. CUSJ à 20h.00
6 "Il suffit d'un peu d'air" présenté par le T.F.E. au C.U.S.J. à 20h.00	7 Assemblée mensuelle du Club Social Français de St-Albert	8	9 Conférence au CUSJ "Les premiers habitants du Québec" - René Levesque - 20h.00 au Salon culturel	10	11 Film présenté à la bibliothèque Municipale: "Public Enemy (1931) 8h.00 p.m.	12
13	14	15	16 Film au CUSJ: "Québec: Duplessis et après..." de D. Arcand 20h.00 Entrée gratuite	17 Conférence de Céline Bélanger "C.H.F.A." Salon d'histoire des Franco-albertains d'Edmonton au CUSJ à 20h.00	18 Film présenté à la bibliothèque Municipale: "The roaring twenties" (1939) à 8h.00	19

Programme des activités et de l'emploi d'été des étudiants

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a fait connaître récemment les grandes lignes d'un programme dont les fonds sont de l'ordre de 65 millions de dollars et qui, prévoit-on, fournira près d'un quart de million d'emplois aux jeunes Canadiens.

Ce programme interministériel d'envergure gardera le même titre: "Programme des activités et de l'emploi d'été des étudiants" (P.A.E.E.E.), mais il englobera désormais deux nouveaux programmes intitulés respectivement, "Canada au travail" et "Compagnie des travailleurs d'été", qui forment une partie intégrante de la stratégie d'emploi que j'ai exposée à la Chambre des communes cet automne.

Nous consacrons beaucoup d'efforts afin de répondre aux besoins des étudiants, a déclaré M. Cullen. L'envergure du programme, de cette année dépasse celle de l'an dernier et contribuera à améliorer la situation de l'emploi pour un plus grand nombre d'étudiants."

D'ici la mi-février, plus de 300 Centres de Main-d'oeuvre du Canada pour étudiants entreront en activité à l'échelle du pays, afin de recevoir les offres d'emploi des employeurs et de permettre aux jeunes de s'y inscrire.

Disposant d'un budget d'environ 24 millions de dollars, le P.A.E.E.E. a permis, au cours de l'été dernier, de procurer, dans le secteur privé, un emploi temporaire à quelque 200,000 jeunes et de créer 12,160 emplois dans le secteur public. Il est prévu qu'environ le même nombre de placements sera effectué cette année dans le secteur privé, et que 37,000 étudiants pourront trouver un emploi dans le cadre de projets du gouvernement fédéral.

Le programme "Jeunesse-Canada au travail" constitue une formule de création d'emplois visant le marché du travail étudiant prenant exemple sur le programme "Canada au Travail". Des fonds de l'ordre de 30 millions de dollars permettront à des organismes, des sociétés et des corporations existantes de mettre au point des projets qui profiteront aux localités et occuperont les étudiants durant l'été.

La "Compagnie des travailleurs d'été" dont les fonds s'établissent à 10 millions de dollars, est un programme grâce auquel les ministères et les organismes fédéraux créeront près de 6,000 emplois à court terme pour donner aux jeunes, et en particulier aux étudiants, l'occasion d'acquérir de l'expérience dans le monde du travail, ce qui contribuera à leur perfectionnement professionnel et scolaire.

Le Programme de prospection du marché du travail par les étudiants, dont les fonds sont de l'ordre de 1.1 million de dollars, sera de nouveau exécuté en collaboration avec les Chambres de commerce du Canada afin de fournir des emplois à d'éventuels impersévérants scolaires au niveau secondaire.

M. Cullen fait remarquer, en guise de conclusion: "Nos programmes sont conçus pour fournir du travail à plus d'étudiants cet été ou pour les aider à trouver des emplois dans le secteur privé. Nous aidons les étudiants à trouver un emploi, mais ces derniers doivent s'évertuer à chercher eux-mêmes activement un emploi".

QU'ADVIENDRAIT-IL DE L'A.C.F.A. ?

(suite de la page 2)

en a qui restent et qui travaillent avec les franco-albertains.

Comme une girouette . ..

La jeunesse franco-albertaine se cherche et est un peu comme une girouette. Elle craint ce que ses ainés ont fait. Les anciens se demandent s'il y aura une relève. Le docteur Motut a terminé son exposé en demandant à l'auditoire s'il y aurait un avenir pour l'A.C.F.A., advenant l'indépendance du Québec? Malgré plusieurs remarques intéressantes parmi l'auditoire, une seule répondit à la question posée, par un "non".

EDITORIAL

SYNTHÈSE DE LA SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

Les ateliers et la plénière, lors lu Congrès du 50ième anniversaie de l'ACFA, ont formulé des ecommandations en vue de la :onstitution d'un plan d'action. Deux mois environ après le Con;rès, l'ACFA publie une "ébau:he" d'un plan d'action, un plan l'action et une synthèse de ce ılan d'action. Quelles sont les ignes de force du plan d'action? Quels points d'interrogation souève-t-il?

Le plan d'action pose d'abord es "objectifs" de ce dernier. Objectifs immédiats: sensibilisation les institutions publiques concerıées; maintient d'un échange entre la population et le Comité du 'lan; identification des nécessités our des conditions de travail ıdéquates pour les enseignants on réclamera une Commission l'Enquête du Gouv. de 'Alberta); mise en place de mécaıismes assurant les ressources inlispensables aux Commissions colaires en regard de l'école bilingue. Objectifs intermédiaires: davantage de services du Ministère de l'Education; exploitation maximum des privilèges accordés par la loi scolaire; obtention des nécessités pour des conditions de travail adéquates pour les enseignants. Objectifs ultimes: reconnaissance légale du droit à l'instruction en français; reconnaissance légale de l'école bilingue entendue comme école française; formation appropriée et conditions de travail adéquatespour les enseignants.

Les objectifs étant définis, le plan d'action propose les "actions" suivantes: création d'un Bureau d'Education de l'ACFA; reconstitution du Comité d'Education; constitution de dossiers pour une action politique efficace, les enseignants, la population. On propose donc en quelque sorte la formation d'un "Ministère" de l'Education Bilingue au sein de l'ACFA, lequel se fera un devoir de rester en communication avec le public, préoccupation que l'on peut retrouver dans les suites qui seront données aux mini-congrès. Ces actions s'assureront de données historiques pertinentes (un Centre d'Information est prévue).

L'intervention politique est différenciée de l'action proprement dite. L'ACFA opte à ce chapitre pour une philosophie de persuasion. En Annexe-1 du Plan, on retrouve différents moyens d'action propre à faire bouger le Gouvernement provincial, et plus précisément le Ministre et le Ministère de l'Education.

Au niveau des régions et au plan provincial, reconnaissance sera faite à l'animation en regard de l'instruction et de l'école bilingue. Il y aura un animateur dans chaque région, lequel animateur travaillera en relation étroite avec le Directeur du Bureau d'Education. Un programme de formation d'animateurs sera parrainé par le Secrétaire Général de l'Association.

Une analyse du Plan d'Action rassure certes les Franco-Albertains soucieux de conserver leur langue et leur culture. L'importance du secteur de l'éducation n'est pas à démontrer, est reconnue. Mais est-ce qu'une action planifiée en ce sens minimisera, excluera l'action au sein des autres sphères de la société albertaine? Etant reconnu le caractère toujours très aléatoire des données scientifiques des sciences sociales, et surtout des conclusions qu'on en tire, comment pourra-t-on "évaluer", et ce au bout de seulement trois années, les résultats d'une telle action? Quels outils, quel schème de référence utiliserons-nous pour évaluer le plan d'action comme tel? Si on nous permet de telles questions prématurées. Assistons-nous à une constitution, au sein de l'ACFA, d'une sorte de "Ministère",parallèle, de l'Education française? Bureau d'Education française donc "acceptée", indirectement, mais assumé matériellement par la francophonie. Est-ce là le signe d'un Gouvernement provincial qui craint une rconnaissance ouverte, légale, des droits de la minorité française face aux revendications potentielles de chacune des ethnies de la mosaïque albertaine, Gouvernement provincial qui assume donc plus ou moins les "devoirs" engendrés par les "droits" procurés par la loi sur les langues officielles du Gouvernement fédéral? Sommes-nous, par la voie du Plan d'Action, en train de "persuader" le Gouvernement provincial d'assumer de telles responsabilités? Si la "renaissance tranquille" de la francophonie albertaine doit passer par une insistance sur l'éducation et l'instruction française, le ',plan" en est certes notre premier pas, qui en demandera donc un second, et beaucoup d'autres.

Gaëtan Tremblay.

Opinions Libres

Λ. le Rédacteur,

Quelle joie j'ai éprouvé cette emaine en lisant le FRANCO du :9 courant, de constater qu'un ieil ami, absent de vos colonnes lepuis déjà plusieurs mois, qui n'ont semblés une éternité, nous est revenu.

Vive la rubrique "Les mensonјes de Benoit"! Benoit: tâche le coller cette fois.

Respectueusement,
M. J. A Couture,
Bonnyville

M. le Rédacteur,

Dimanche le 5 décembre à 3h.00 p.m., à la télévision, on nous annonçait que le Canada est le second pays du monde pour la grève. Le seul pays qui a plus de grèves et de socialisme que le Canada est la Grande Bretagne? ? Notre dollars a été dévalué parce que nous ne pouvons plus produire, et nous ne pouvons pas garantir les commandes à délivrer aux pays étrangers. En plus nous ne pouvons pas dire quand, et à quel prix. Cela nous frappe, francophones comme anglophones, que nous, Canadiens fiers, en sommes rendus à nous comparer à la Grande Bretagne qui est "bankrupt", complètement désorganisée, corrompue et mal administrée par ses unions et son socialisme. Tous nos politiciens avec leurs programmes de "toujours donner plus", les chefs des unions devraient cacher leurs têtes avec honte, pour avoir réduit notre beau pays à une telle situation.

Allez n'importe où aux Etats-Unis, au Montana, à Washington, au Colorado ou même à Los Angeles et comptez les licences canadiennes. Les gens vont acheter des meubles, des cadeaux, de la nourriture, des automobiles, des roulotes, etc., à des prix raisonnables... Les Etats-Unis ont fait quelques chose avec leurs problèmes. Nous, nous les supportons encore. Le Canada a beaucoup plus besoin de paysans pour le conduire, et moins de multi-millionnaires, francophones ou anglophones, qui n'ont plus "le contact" et ne sont pas intéressés aux problèmes du Canada. Ils seront les premiers à pleurer quand il sera trop tard pour y penser.

Malheur à ces personnes qui nous ont conduits dans un tel abîme. Les réponses au problème se seront pas faciles à trouver, mais il faudra tout de même essayer.

George Lapierre
Calgary

Cher monsieur,

"A tous nos amis de Bonnyville et région, un sincère merci de l'accueil chaleureux lors de la soirée d'adieu organisée par l'A.C.F.A. régionale, dimanche le 19 décembre.

C'est avec de bons souvenirs que nous avons quitté Bonnyville et nous espérons avoir l'occasion de vous rencontrer dans l'avenir.

Sincères remerciements aux organisateurs ainsi qu'à l'Exécutif de l'A.C.F.A. Régionale et Provinciale."

Donald et Rachelle Cyr
Régina

LE FRANCO-ALBERTAIN

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR, REDACTEUR ET PUBLICISTE: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction et abonnements: Francine Gagné
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Sun ColorPress Ltd.

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

Informations provinciales


HON. DR. ALBERT E. HOHOL

- Hohol satisfait de sa visite à Ottawa et à Québec
- Bob Clark
- Len Marchand, en tournée des principales ville de l'Ouest
- Péréquation

Roland Gaudet (collaboration spéciale)

HOHOL SATISFAIT DE SA VISITE A OTTAWA ET A QUEBEC

Le ministre de l'éducation supérieure et de la main d'oeuvre de l'Alberta, le docteur Bert Hohol, est revenu satisfait d'une visite à Ottawa, où il a rencontré 4 ministres fédéraux, et dans la ville de Québec, où il assistait à la réunion des ministres de l'éducation du Canada. Dans ses entretiens avec le secrétaire d'état, M. John Roberts, et avec ses homologues des autres provinces, ce sont les programmes bilingues qui ont surtout retenu l'attention. Le ministre albertain s'est dit particulièrement heureux d'avoir fait valoir sa principale préoccupation. Il demande que les octrois fédéraux destinés aux programmes bilingues dans les provinces soient accordés globalement, sans contrainte quant à leur utilisation spécifique. Le Secrétaire d'Etat a reconnu l'avantage de cette proposition, mais a voulu l'assurance que les argents seraient bel et bien dépensés au chapitre de l'éducation. De son côté, M. Hohol a expliqué que les provinces devraient pouvoir déterminer elles-mêmes les plus grands besoins en matière d'éducation bilingue.

BOB CLARK

Le chef de l'opposition, M. Bob Clark a vertement critiqué le solliciteur-général M. Roy Farran, lequel lui a refusé un laissez-passer général pour toutes les institutions correctionnelles de la province. M. Clark voulait obtenir une telle carte blanche pour pouvoir à son loisir, et sans devoir nécessairement prévenir les autorités, visiter les institutions. Lorsqu'il s'est présenté pour une visite impromptue, et de plus, en plein milieu de la nuit, pour voir ce qu'il y avait à voir dans une institution de Calgary, on lui a refusé l'entrée. Il s'est donc plaint au soliciteur-général, qui lui a rappelé les règlements: pour toute visite, il faut prévenir les autorités, et se présenter pendant les heures de bureau, à moins d'avoir une permission expresse du ministre. Le chef de l'opposition en est resté vivement offuqué... Il a rappelé que lorsque le premier ministre Lougheed était chef de l'opposition, le gouvernement créditiste lui avait permis toutes les libertés de visite sans contrainte dans les institutions correctionnelles de la province. Il a déclaré que s'il ne pouvait pas jouir des mêmes libertés, c'était la preuve que le gouvernement cherchait à cacher quelque chose.

LEN MARCHAND, EN TOURNEE DES PRINCIPALES VILLES DE L'OUEST

Le ministre d'état chargé des petites entreprises a fait une tournée rapide des principales villes de l'ouest canadien, pour s'entretenir avec des propriétaires de petites entreprises, et des représentants gouvernementaux. Il voulait ainsi se sensibiliser à la direction que les hommes d'affaires et les autorités provinciales souhaiterait le voir prendre. Il en a conclu en Alberta qu'on demandait surtout une réduction de la bureaucratie gouvernementale, qui exige parfois de nombreuses heures de travail pour les petits commerçants. Il s'est promis de faire tout en son possible pour éliminer dans la mesure du possible ce travail excessif. Interrogé sur la possibilité de changer les règlements sur l'étiquetage bilingue pour les petites entreprises, il a simplement rappelé que son collègue, le ministre Anthony Abbott, s'y penchait. Il a cependant tenu à déplorer l'attitude anti-française qu'on retrouve trop souvent dans l'ouest. Il a assuré aux hommes d'affaires que le Québec était motivé par des raisons très valables. Il a ajouté que les aspirations québecoises n'avaient pas un motif économique,

(suite page 7)

scène canadienne

Position de la F.F.H.Q. face au choix du Québec

A la question que le reste du pays lui a maintes fois et sous diverses formes posée, le Québec vient de répondre démocratiquement le 15 novembre dernier, et cela non en ressassant encore une fois les griefs accumulés au cours d'un siècle de Confédération, mais en posant un geste qui fait l'histoire au lieu de regretter le passé.

Il ne faudrait pas se méprendre: le Québec n'a pas voté pour l'indépendance. Mais qu'on ne se leurre pas non plus: le Québec a décidé sereinement, par un vote démocratique, de porter au pouvoir un parti qui représente maintenant toutes les régions du Québec et qui a inscrit à son programme de proposer un référendum à la population, au terme d'une vaste opération d'information où toutes les parties intéressées pourront faire valoir leurs points de vue.

En face du choix du Québec, en face de sa détermination sereine à poser des gestes significatifs et à traiter des vraies questions pour lui d'importance capitale, les communautés francophones hors-Québec éprouvent tout d'abord un profond respect à l'égard de la population québécoise. Le Cuébec a décidé de participer activement à l'élaboration de son destin. En ce sens, son attitude est exemplaire et les francophones hors Québec la respectent et veulent s'en inspirer.

Cette attitude, les francophones hors Québec la respectent et veulent même s'en montrer solidaires. Qu'on nous comprenne bien, toutefois. Ce que nous voulons signifier par cette prise de position, c'est tout d'abord un refus d'utiliser de façon machiavélique l'inconfortable position du gouvernement central en l'assurant de notre appui inconditionnel et en cherchant à faire taire, coûte que coûte et sans les entendre, ceux qui, par leur vote démocratique ont obligé l'ensemble du pays à réviser la situation générale, à mener un débat vigoureux, soit, mais ouvert et à envisager les vraies solutions. Trop souvent et depuis trop longtemps, le débat constitutionnel s'est déroulé dans un cadre malsain, par l'utilisation d'un langage plus ou moins déformé par le mercantilisme électoral, où les parties caricaturaient à loisir les positions adverses, afin de pouvoir ensuite les repousser plus aisément au nom d'idéologie politiques véhiculées comme des dogmes. Les communautés francophones hors Québec tiennent à le dire sans ambages: elles ne joueront pas ce jeu. Au contraire, elles ont la ferme intention de participer au débat démocratique qui s'amorce.

Ce que nous voulons signifier aussi par cette prise de position, c'est en second lieu l'intention bien arrêtée d'intervenir dans le débat avec toute la force du million de personnes que nous sommes et de faire savoir clairement à l'ensemble du pays nos aspirations fondamentales.

C'est donc le temps, et plus que jamais, de faire le point de la situation réelle des communautés francophones hors Québec. Depuis 1968, ces communautés se sont trouvées au centre des affirmations politiques comme une raison d'être essentielle de l'unité canadienne. Depuis cette date, plusieurs politiques ont vu le jour qui semblaient promettre un avenir plus reluisant aux communautés de langue et de culture françaises. Or, qu'en est-il aujourd'hui?

L'heure a sonné où il faut établir un bilan. Décrire le processus d'assimilation qui continue de ronger les groupes francophones. Décrire les effets réels des politiques de soutien des communautés francophones.

Cette heure a sonné parce que le temps est aux clarifications. Le Québec vient d'accepter de se pencher sur l'étude du dossier de l'indépendance. Toutes les provinces sont mal à l'aise dans le revêtement politique de la Confédération. Quand au gouvernement fédéral, il doit établir la preuve de la validité du système confédératif. L'enjeu est grand parce que les remises en question portent cette fois sur des points fondamentaux et font poindre à l'horizon, des possibilités irréversibles de rupture.

Dans ce contexte où les jeux de la persuasion sont à faire, les communautés francophones hors Québec n'ont pas le choix: comme toutes les parties intéressées, elles doivent participer étroitement au débat collectif et exposer leur version des faits: ce que personne d'autre ne saurait faire à leur place.

Plus que jamais, c'est le temps d'intervenir pour les communautés francophones.

Une stratégie doit être établie. Les lignes directrices de cette stratégie émergent clairement de la conjoncture actuelle: 1) Les communautés francophones se sont concertées et sauront faire entendre un message commun. 2) Elles feront preuve d'une discipline impeccable de solidarité. 3) Ce message sera celui d'une vaste

(suite page 19)

L'église se penchera sur le sort fait aux franco-ontariens

par FRANCE PILON


Mgr. Joseph-Aurèle Plourde

OTTAWA - L'archevêque d'Ottawa, Mgr Joseph-Aurèle Plourde, a lancé un vibrant appel à tous les Franco-Ontariens pour qu'ils établissent ensemble un programme de survie et d'épanouissement et s'est engagé à participer lui-même au débat pour la promotion des droits des francophones de l'Ontario.

L'archevêque, qui recevait dernièrement des représentants du clergé du diocèse d'Ottawa et les journalistes à un vin et fromage à l'occasion de la nouvelle année et du 10e anniversaire de sa nomination à l'archidiocèse, a invité les Franco-Ontariens à se prendre véritablement en charge en unissant leurs forces et à tenter de trouver les moyens pour qu'ils s'identifient davantage. "Le problème, a déclaré l'archevêque d'Ottawa, c'est qu'il n'y a pas d'autre identité entre le Québec et les autres provinces canadiennes et c'est cela qui est tragique."

Cependant, selon Mgr Plourde, malgré le fait que les francophones de l'Ontario ne constituent que le dixième de la population, il est possible qu'ils arrivent à survivre et à s'épanouir, mais à certaines conditions. Ainsi, il faut que les Franco-Ontariens soient fiers d'être ce qu'ils sont, parce que sans fierté il n'y a pas de convictions dans l'action, a rappelé Mgr Plourde.

Il est donc urgent, selon Mgr Plourde, de développer, chez les jeunes surtout, un plus grand respect de leur culture, un sens de leur identité, de leurs talents, de

(suite page 8)

COOP - INFORMATION

REAL***ITÉ III

Je n'avais pas mis les pieds dans une école depuis un bon bout de temps, lorsque j'ai eu l'occasion de me retremper dans ce milieu... En même temps, j'apprends que l'A.C.F.A. veut "investir lourdement" dans le domaine de l'éducation. Elle a un plan d'action dynamique, d'où je retire cette idée: "Il faudrait en arrivée à une définition de l'école bilingue où l'école est perçue comme une source de transformation dans la communauté dans laquelle elle est située".

Je vois encore que l'A.C.F.A. veut bien "renseigner la population franco-albertaine sur les exigences d'un système d'éducation qui répondrait adéquatement à leurs besoins".

Voilà de quoi faire rêver des coopérateurs, car ces phrases contiennent toute une réalité que je commenterai après la réunion annuelle de l'A.C.F.A.

ERRATUM

Dans l'édition du FRANCO du 19-01-77, il fallait lire dans l'article LE TERRAIN SERA VENDU, en première page: "Le terrain de l'ACFA, autrefois propriété de Radio Edmonton Ltd." (et non pas: donné par les Oblats)).

La Rédaction

Stages pédagogiques en France

Le Ministère de l'Education de l'Alberta, à même les fonds du Secrétariat d'Etat du Gouvernement Fédéral, et conjointement avec le Gouvernement de la France, subventionne encore cette année la participation aux "Stages Pédagogiques en France".

Bien que nous n'ayons pas encore reçu d'informations précises concernant le programme de cette année, il est à peu près certain qu'il sera sensiblement le même que celui de l'an dernier, soit: – 10 bourses de 1700 francs décernées par le Gouvernement de la France; – 10 bourses de $300.00 décernées par le Gouvernement de l'Alberta; – 20 allocations de voyage de $300.00 décernées par le Gouvernement de l'Alberta.

Les bourses décernées par le Gouvernement de la France sont remises directement à l'institution où le récipiendaire a suivi son stage. Si le montant de la bourse s'avère être plus élevé que les frais de logement et de scolarité, l'institution en question voit elle-même à remettre au boursier la somme d'argent qui n'a pas été utilisée. Quant aux bourses décernées par le Gouvernement de l'Alberta, elles ne sont remises aux récipiendaires que sur présentation d'une attestation à l'effet qu'ils ont suivi et réussi leur stage.

Ce programme est ouvert aux professeurs de français et aux professeurs qui se servent du français comme langue d'enseignement. De plus, les postulants doivent être employés dans les systèmes scolaires public et séparé de l'Alberta. Certains coordonnateurs de programmes de français peuvent aussi être éligibles.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur demande par écrit à:

Jacques B. Moquin
Conseiller pédagogique
Ministère de l'Education
10105 - 109e rue,
Edmonton, Alberta T5J 2V2

Dès que les formules d'application et les informations se rapportant à ce programme seront disponibles, nous nous ferons un plaisir d'en expédier un exemplaire aux personnes qui en auront fait la demande.



INFORMATIONS PROVINCIALES

(suite de la page 5)

tant que culturel et linguistique. Et il a conclu que le Canada perdrait son identité s'il perdait le Québec. C'est pourquoi il a prié les gens de l'Ouest de faire preuve de plus de tolérance.

PEREQUATION

Une nouvelle formule de péréquation au niveau des municipalités albertaines vient d'être soumise par le Conseil financier provincial-municipal. Cette formule de péréquation viendrait réduire les disparités de revenus provenant de la croissance industrielle et commerciale, entre les municipalités. Le projet propose que la moitié des revenus additionnels qu'occasionera la croissance futur des industries et des commerces soit placée dans une réserve centrale, et répartie en fonction du besoin, aux municipalités pauvres. La nécessité d'un tel partage se fait ressentir du fait que certaines municipalités ou régions sont de beaucoup favorisées par la croissance, alors que peu de nouvelles industries ou commerces s'installent dans la grande majorité des municipalités. En effet, on estime que plus de 7 pour cent de la croissance futur se fera dans les régions de Fort McMurray et d'Edmonton. Le document fera l'objet d'amples discussions à tous les niveaux. Déjà, les chefs de l'opposition, Messieurs Bob Clark et Grant Notley ont réagi en disant que ce projet était un pas en avant, mais qu'il n'allait pas assez loin, parce qu'il ne prévoit pas de partage des revenus provinciaux avec les municipalités.

PROGRAMME DE LA SESSION ALPEC

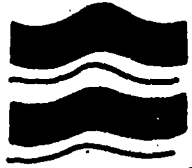
THEME: "Quand fleurit le pardon". Donc, le sens du Carême et de la Semaine Sainte tel que présenté dans la "Revue liturgique".

ATELIERS: Deux seront mis sur pied:
a) la parole
b) le chant et la musique

Vendredi, le 28 janvier:
Lieu: Couvent des Soeurs Sainte-Croix, 9316-82e avenue.
Heure: 9h.00 à 21h.00

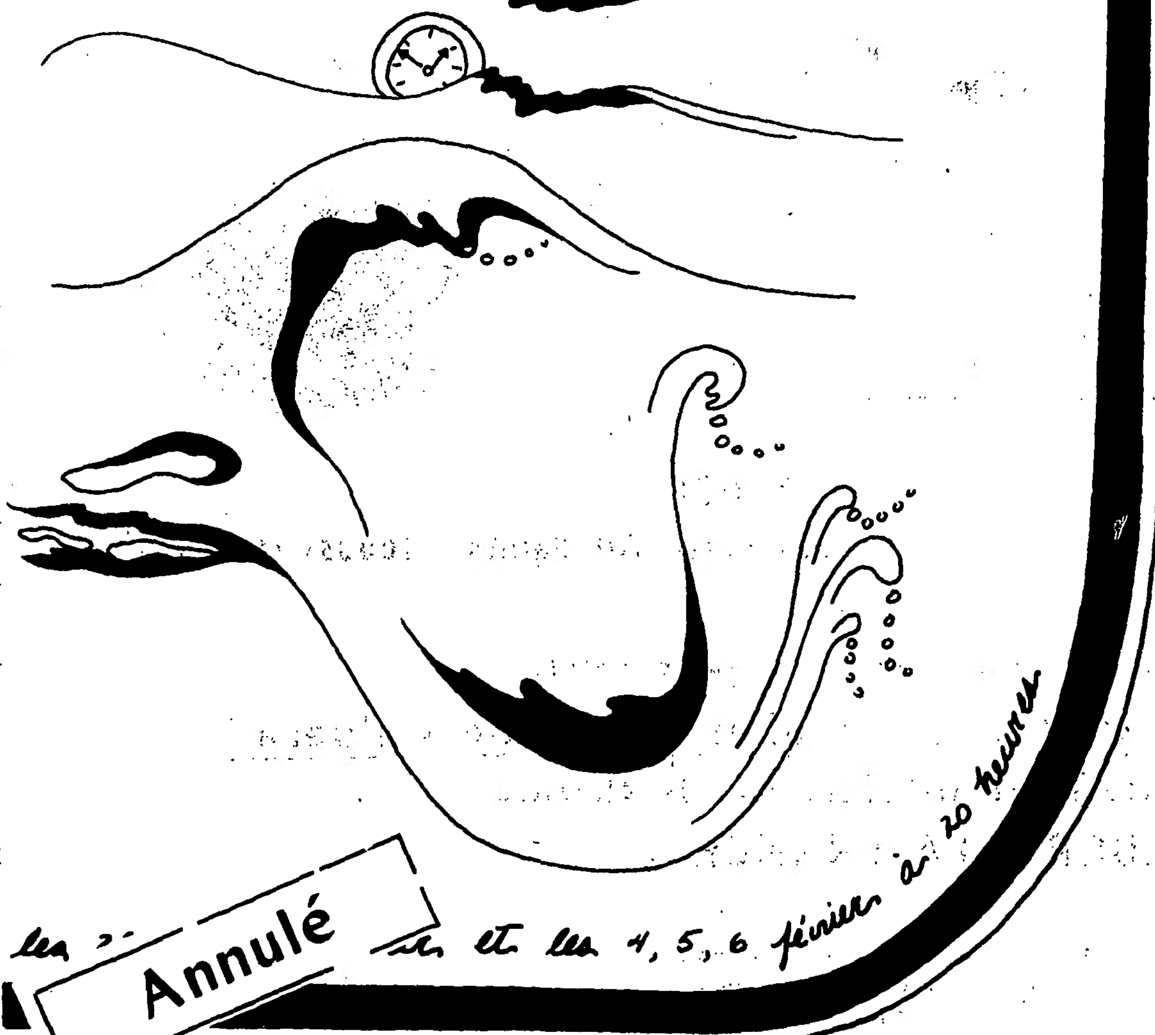
Samedi, le 29 janvier:
Lieu: Ecole J.H. Picard, 8828 - 95e rue, Edmonton.
Heure: 9h.00 - 22h.00

Dimanche, le 30 janvier:
Lieu: Ecole J.H. Picard
Heure: 9h.00 - 11h.30; 12h.: Messe à l'Eglise Immaculée Conception
Clôture: 4h.00

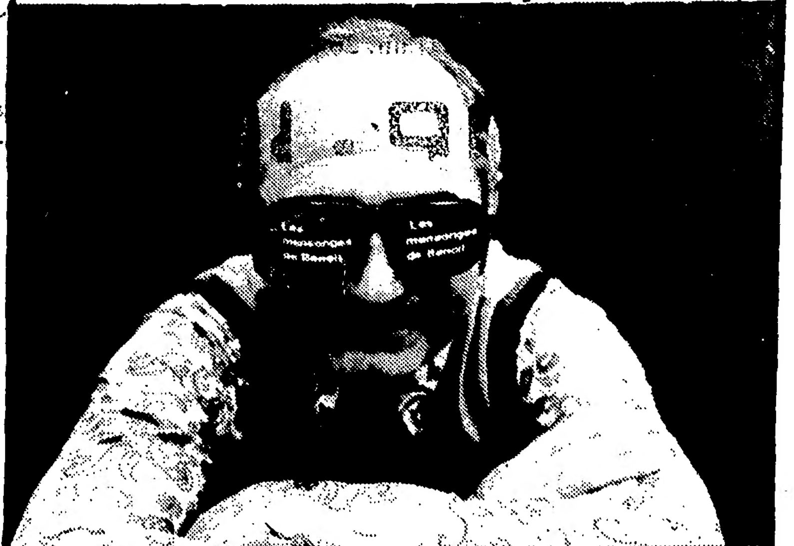


Théâtre Français d'Edmonton

Il suffit d'un peu d'air...
de Renald Tremblay



Auditorium du Collège Universitaire St-Jean
8406-91ième rue.
469-0829



D'après un dicton bien connu, "la vie est un perpétuel recommencement", et je me permets d'ajouter "un perpétuel défi". Cette semaine, j'ai pensé qu'il intéresserait sans doute les lecteurs de cette rubrique si je lançais quelques défis, à certains organismes et à *certaines personnes.*

Ces organisations me tiennent à coeur, les personnes sont en majorité, mes amis. Je recommande encore une fois aux lecteurs qui se prennent au sérieux de rire avec les autres, et, s'ils ne trouvent rien de drôle, de passer tout simplement à la prochaine page du Franco. Je dois également rappeler que ces "menteries" sont publiées dans l'unique but de divertir les lecteurs, et non pour dénigrer ou de faire du tort à qui que ce soit. Toute REPRODUCTION de ce texte (photocopies inclues), sans le consentement de l'auteur, ou du directeur du Franco est interdite... Un défi.

Les défis sont donc lancés:

ACFA (Régionale d'Edmonton): Une assemblée annuelle, sans le traditionnel "Vins et fromages".

FRANCO-ALBERTAIN (Hebdo très peu connu des francophones): Décrocher 500 abonnements en 1977, avec ou sans les Mensonges.

Ville d'Edmonton (une des plus modernes en Amérique du Nord): Des signaux de circulation synchronisés.

Aux résidents de la ville d'Edmonton (majorité Ukrainienne): Apprendre à conduire, pour l'amour du bon Dieu.

Oilers d'Edmonton (Association mondiale): Obtenir 5 super-étoiles à des salaires de moins de 50,000 dollars par année en 1978, et de garder au sein de l'équipe pour plus de 30 jours, un francophone qui parle français.

Pirates de Falher (North Peace Hockey League): Décrocher le championnat de la ligue sur la glace de High Prairie, endroit où on aime particulièrement les "Frogs".

Ligue Nordlake (situé au nord-est de l'Alberta): Organiser une équipe "Toutes étoiles" de francophones et lancer un défi aux Pirates de Falher, lors du passage de Maurice Richard et compagnie, dans ce coin du pays.

Dans le but de mieux faire connaître du grand public les différentes personnalités qui m'entourent, je lance le défi suivant à ces personnes que j'aime bien:

Père André Mercure, o.m.i. (curé de Notre-Dame-de-Lourdes): Passer une semaine sans comparer CHFA aux anciens studios Maria Goretti du Collège St-Jean.

Fernando Girard (directeur général de la Francalta): remporter le prochain tournoi de golf à Bonnyville. Gagner une course de 100 mètres contre Mathias Tellier.

Mathias Tellier (directeur de Francalta-Sud): Remporter trois arguments de suite et taper à la machine avec sa main droite.

Louis Desrochers (avocat bien connu d'Edmonton): Voter conservateur aux prochaines élections provinciales, et devenir sénateur avant Joe Clark.

Claire Ifrane (directrice du Théâtre Français d'Edmonton): Présenter une pièce de théâtre au Citadel en 1977, et "La Duchesse de Langeais" au théâtre Français d'Edmonton en 1978.

Myo Kapétanovic (professeur de littérature au Collège Universitaire St-Jean): Mentionner les grandshommes de la terre et oublier Tito.

A tous les gens mentionnés, enfin, je lance le défi suivant... DE NE PAS REAGIR...

D'autres défis, la semaine prochaine... Alors, si je vous ai oublié ne vous en faites pas! Votre tour viendra...!

MORINVILLE

ON VOUS ATTEND

La régionale de Morinville, Vimy, Legal et Picardville vous invite tous à sa réunion générale annuelle qui aura lieu le 5 février à la salle de Legal.

Un souper sera servi à 6h.00 p.m., suivi de la réunion et de l'élection de 3 membres et d'un nouveau président. Le conseil régional désire remercier M. Germain Fortier, président sortant, pour son inlassable dévouement au service de la francophonie pendant deux termes.

L'élection d'une princesse pour nous représenter à la "Cabane à Sucre" qui aura lieu à Edmonton le 30 avril prochain suivra immédiatement l'assemblée. Après le choix de la candidate, il y aura une danse avec l'orchestre de Ghislain Bergeron. Nous lançons une invitation spéciale aux jeunes.

Les billets pour le banquet et pour la danse sont en vente auprès de vos représentants. Au plaisir de vous voir à Legal le 5 février prochain.


Line Aquin capitaine grade 12


Nicole Morin grade 11


Denise Riopel grade 11


Doris Morin grade 10

GÉNIES EN HERBE

Félicitations aux quatre jeunes filles de l'école G.P. Vanier de Morinville qui ont participé à l'émission "Génies en Herbe". Sous la direction de Mlle Karen Kent et de Mme Grace Fix, les filles se sont préparées pour l'émission durant quatre mois. Le 18 janvier, elles étaient prêtes pour l'enregistrement de l'émission à Radio-Canada, Edmonton.

Cette émission doit paraître à la télévision, le samedi 29 janvier à 17h.00, au Canal 11.

Les membres de l'équipe de Morinville étaient: Line Aquin (capitaine), 12e année; Nicole Morin, 11e année; Denise Riopel, 11e année; et Doris Morin, 10e année.

L'église se penchera sur le sort...

(suite de la page 5)

leurs ressources et un désir réel de survivre comme peuple fondateur d'un beau pays.

Il est également essentiel que les Franco-Ontariens acquièrent une voix au niveau national en ayant davantage accès aux média. Les média d'information, a souligné l'archevêque d'Ottawa, ont un rôle à jouer dans la promotion des droits des francophones de l'Ontario et doivent accepter de donner une voix aux Franco-Ontariens.

Afin d'évaluer la situation actuelle de la minorité francophone de l'Ontario, Mgr Plourde a convoqué une réunion qui aura lieu dans deux semaines, de tous les évêques francophones de la province, et a décidé de s'engager publiquement dans le débat.

Mgr Plourde a précisé que son engagement ne prendrait pas l'allure d'une politique partisane, mais qu'il se situerait "au niveau de la critique politique à partir des droits fondamentaux de la personne humaine, de ceux d'un peuple fondateur et à la lumière de l'évangile."

LE DROIT

CALGARY

Du bo-du bon-Dubonnet!

Repas français à l'hôtel Wainwight

C'était quand même bon de déguster un ragout bien de chez nous mais n'anticipons pas.

Ce repas se tenait au Wainwight Hotel qui est la reconstitution fidèle d'un hôtel du siècle dernier. Nous fûmes accueillis par M. le Juge Rowbotham, président de l'Alliance, qui sut avoir une parole aimable pour chacun de nous avant de nous accompagner au bar et nous laisser aux mains diligentes de M. Bizard, afin de retrouver la saveur bien connue et toujours appréciée du Martini et du Dubo! Dubon! Dubonnet!

Environ 90 personnes se pressaient au bar, tout cela créant très vite une atmosphère chaude et chaleureuse. Vers 13h.30 le président nous invitait à passer à table. Salle à manger typiquement "western" mais sur les tables le vin était bien français (Bordeaux et Beaujolais). A la table nous remarquions la présence du nouvel agent consulaire, Garnett Page et son épouse.

Le repas débuta par le fameux ragout accompagné de riz ainsi que de pain français. Pour faire "couler" suivit une salade et enfin pour clôturer ce repas, un assortiment de fromages. Après tout cela, comme le besoin de prendre l'air se faisait sentir et que le temps se prêtait à une petite promenade digestive, chacun se quitta aux environs de 15h.30. Avant de partir un rapide coup d'oeil me permit de constater que les restes étaient vraiment minimes aussi bien pour les plats... que pour les vins... Sacrés, Francophones!

Au revoir...
Claude Rouchon
Calgary

Quand je pense tout seul...



La Bible qu'ossa donne?

Depuis plus de dix ans j'ai été intimement engagé dans l'éducation religieuse de la jeunesse. J'ai été amené à percevoir une évolution rapide et en général, bien menée, des cours qu'on offre aux jeunes. Le Catéchisme canadien est un des meilleurs instruments catéchétiques au monde actuellement. Une des caractéristiques positives de ce programme, c'est qu'il est en état continuel de revision, de sorte qu'à tous les six ans, à peu près, tout le programme est refait pour s'adapter aux nouveaux besoins des générations nouvelles, et pour refléter avec toujours plus de fidélité le message du Christ.

Il y a cependant, me semble-t-il, une lacune assez considérable dans le catéchisme, et c'est qu'il n'y a pas d'initiation systématique à la Bible des grades 1 à 12. Il faut dire cependant que le catéchisme est construit sur l'Ecriture Sainte, que presque chaque page contient de riches textes de la Parole de Dieu. En quatrième année on fait une présentation très intéressante et très valable des Evangiles, et durant cette année on se familiarise beaucoup avec la personne de Jésus telle que perçue par les témoins qui ont vécu avec lui. En septième année on fait souvent référence aux personnages majeurs qui ont marqué l'Ancien Testament.

Les cours à la haute école veulent écouter les jeunes dans leurs problèmes, leurs attentes et aspirations, et tentent de cheminer avec eux pour les amener graduellement à voir la richesse du Christianisme, et aussi à s'y engager. Les grands thèmes sont abordés: l'amour, la liberté, la mort, la sexualité, l'éducation aux valeurs, l'avenir, les grandes religions, l'éthique et la morale etc... Il arrive assez souvent qu'on ne réussit pas dans la pratique à dépasser un développement anthropologique et psychologique pour déborder sur le Révélé, sur l'aspect proprement évangélique.

Il est certain que tous les jeunes ne seraient pas prêts à suivre un cours sur la Bible, ni tous les professeurs prêts à l'enseigner. Il existe cependant dans chaque école un groupe de jeunes qui sont beaucoup plus réceptifs et davantage ouverts aux valeurs religieuses et qui accueilleraient favorablement la possibilité de suivre un tel cours. Est-ce que l'école catholique ne devrait pas tout mettre en oeuvre afin de pouvoir offrir de tels cours?

L'an dernier, je dirigeais une retraite pour un groupe de professeurs de deux écoles catholiques. Comme c'était durant la semaine tous les professeurs y étaient, les non-Catholiques inclusivement. Or dans le groupe se trouvait un Musulman, récemment arrivé d'Afrique du Nord. Durant une pause, tout en sirotant un café je lui demandai comment il se sentait; contraint qu'il était à suivre des sessions qui n'avaient aucun rapport avec sa foi personnelle. A mon étonnement, il me répondit à peu près ceci: "Je ne suis pas surpris, dit-il, qu'il y ait une dimension religieuse, au contraire, je m'y attendais. Dans mon pays tout le système éducatif est construit autour du Coran qui correspond pour nous à votre Bible. A partir de la quatrième année surtout, jusqu'au niveau universitaire, tout nous est présenté par le Coran. La littérature, la philosophie, l'histoire, etc... sont marqués par le Coran. Nous devons en apprendre de longs textes par coeur à l'école. Donc, conclue-t-il, je trouve parfaitement normal que tous les professeurs fassent des retraites du genre."

Ceci me donna beaucoup à réfléchir. Pourquoi sommes-nous si hésitants à faire connaître la Bible et à initier, non seulement les jeunes, mais aussi leurs parents à une lecture et à une compréhension juste de la Bible? Nous sommes héritiers de la Parole de Dieu et nous avons à la faire connaître. Si nous cédons à des politiques pusillanimes, il se peut que beaucoup de nos jeunes nous désertent pour fréquenter les sectes évangéliques qui initient trop des nôtres déjà, à une lecture "fondamentaliste" de la Bible, faisant fie des découvertes bibliques contemporaines et l'enseignement de l'Eglise sur le contenu, les formes et genres littéraires, l'inspiration, la canonicité, etc...

Il en va du respect de la parole de Dieu, de son intégrité et de son accès à ceux qui en ont droit. L'enjeu c'est aussi une éducation religieuse intégrale.

JACQUES JOHNSON, O.M.I.



Travaux publics Canada — Public Works Canada

PROPOSITIONS POUR DEVELOPPEMENT DANS L'EDIFICE DU GOUVERNEMENT DU CANADA 1ERE A LA 2IEME RUE S.E. ET LA 4IEME AVENUE S.E. JUSQU'A LA BOW TRAIL EXTENSION, CALGARY, ALBERTA

Des propositions pour le développement du centre commercial/vente au détail, situé au 1er et 2ième étage, contenant environ 28,000 pieds carrés, adressées à l'administrateur, Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, T5J 2E7, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. à la date limite déterminée.

La date limite pour la fin du projet est fixée au 1er janvier 1979. On s'attend à avoir une population de 2,000 personnes dans les bureaux.

Les propositions doivent indiquer le genre d'affaire, la (les) endroit(s) actuel(s), le nombre d'années dans les affaires, une évaluation de l'endroit en question, les taux de location offerts, le terme du bail désiré, la préférence concernant le plancher, le nombre de personnel, et toutes autres informations pertinentes.

Si vous désirez de plus amples informations, contactez:

M. D. Young
A/Regional Chief
Space Management and Marketing
Public Works Canada
One Thornton Court,
P.O. Box 488
Edmonton, Alberta T5J 2K1

Les acheteurs acceptés devront soumettre un dépôt de 10 pour cent du taux annuel de location.

Date limite: Vendredi le 18 mars 1977, à 3h.00 p.m. (H.N.R.).

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest



ARCANA AGENCIES (REALTY) LTD.
504 CAMBRIDGE BUILDING
EDMONTON, ALBERTA T5J 1R9



Président
Laurent Ulliac A.A.C.I.

Bureau: 429-7581
Domicile: 469-1671



Alphé Poulin B.A.
Ventes de propriétés
AGRICOLES
RESIDENTIELLES
Bureau: 429-7581
Domicile: 465-6368



Raymond Poulin
Ventes de propriétés
COMMERCIALES
RESIDENTIELLES
Bureau: 429-7581
Domicile: 469-1647



Secrétaire-Trésorier
René Blais

Bureau: 429-7581
Domicile: 466-9572

FAITES VOS AFFAIRES EN FRANCAIS
VENEZ NOUS VOIR!



Publicitas



CIMETIÈRES CATHOLIQUES
de l'archidiocèse d'Edmonton

L'inhumation dans un cimetière catholique est un privilège et un honneur pour ceux qui ont la Foi. Le lieu d'enterrement de votre famille devrait démontrer votre Foi.

Plus de familles aujourd'hui choisissent leur lieu d'enterrement dans des endroits qui rappellent leurs dévotions de famille.

SAINTE-CROIX
Route de St-Albert
EDMONTON

CATHOLIC CEMETERIES
11237 ave Jasper Tél : 482-3122

CARDA

Immeuble
Placements

C.P. 327
Saint-Paul
645-4056

Gérant: G. Bergeron



A «Vedettes en direct»:
Fabienne Thibeault

Donald Lautrec
à «Dimanshowsoir»

Jean-François Revel
et la liberté

Ici Radio-Canada

Volume 11
numéro 5

Semaine du 29 janvier
au 4 février 1977

Programme
de la télévision

Marc Durand



M. Sigouin, D. Van der Noot, D. Talley, J. Marchand, S. Chevalier, F. Bordeianu et S. Molnar



Wendy Wright et Yvan Michaud



A. Garami, C. Segal, R. Verebes, I. Williams, D. Weldon-Masella et, de dos, J. Baxtresser et R. Masella,



Micheline Dinel





SAMEDI
29 janvier

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Le Tunnel».

9h30 WICKIE
«Poudre no 25». Sur le chemin du retour, le bateau des hommes de Flake est arrêté par un vent violent. Il s'agit d'une machine à faire le vent dirigée par une femme. Wickie essaie d'empêcher l'opération en introduisant une poudre à éternuer dans le soufflet de la machine.

10h00 LA PIERRE BLANCHE
Jean-Paul se fait enlever sa pierre blanche par une élève, Brigitte, qui la cache dans une carrière de sable. Florence convainc Brigitte que cette pierre était un diamant. Brigitte, anonymement, la renvoie chez le cordonnier.

10h30 LASSIE
«La Séparation» (3e de 7). Toujours en quête de son maitre, Lassie fait la rencontre d'un sympathique avocat et de son lévrier. Un jour Lassie s'aventure sur une ferme d'élevage, un terrain interdit pour elle. Le propriétaire fait feu et blesse Lassie.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«Le Grand Frère». Georges implore Dieu de lui envoyer un petit frère car il veut participer au concours du bébé «petit-frère» le mieux nourri. Il trouve un bébé dans un carosse et le ramène à la maison.

11h30 ES-TU D'ACCORD?
Musique et bricolage avec Pierrette Boucher, Claude Lafortune et Herbert Ruff, ainsi qu'une vingtaine d'enfants.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du Centre Claude-Robillard. «Natation Québec-Ontario». Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jean-Marie De Koninck. Réal.: Jacques Viau.

13h00 TECHNO-FLASH
Lecteur: Pierre Perreault.

13h30 CINEMA JEUNESSE
Tintin: Le Trésor de Rackham le Rouge. Bandes dessinées réalisées par Ray Gossens. Tintin, le capitaine Haddock et les Dupont sont à la recherche du trésor du pirate Rackham le Rouge. Après avoir exploré la mer à l'aide d'une invention du professeur Tournesol, ils se rendent au château dont a hérité Haddock pour y trouver le fameux trésor.
Les Enfants et les Olympiques. Dessins animés nous proposant les Jeux Olympiques vus et dessinés par des enfants.

15h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Grangallo et Petitro»: «Grangallo et le faucon-voleur» et «Fouinard, Babillard et son amour d'enfant». «L'Agent Sens-secret»: «SS». «Capitaine Marc Simon». «La Fourmi atomique»: «Malléchés». «Contes et légendes»: «Jack et les haricots enchantés». «Pouf et Riqui»: «Chasse à l'omelette» et «Oeuf qui roule n'amasse pas mousse». «Caliméro»: «Et les champignons». «Bugs Bunny».

16h00 SPORTHEQUE
Faits saillants des compétitions olympiques. «Gymnastique» (1re de 7). Réal.: Michel Ouidoz.

17h00 GENIES EN HERBE
(local)

17h45 PARTOUT
Présentateur: Gaétan Lemay.

Du Forum de Montréal, les Sabres de Buffalo rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Ouidoz et Jacques Primeau.

20h30 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse.

21h30 FEMMES D'AUJOURD'HUI
Reportage sur la vie des Ashini, une famille de Montagnais qui vit à la Réserve Matimekesh (Petite Truite), de Schefferville. Avec Thérèse Rock, une Indienne de Bersimis, amie de la famille (notre interprète), nous découvrons la richesse de la culture montagnaise. Recherche, texte et entrevues: France L'Abbé. Réal.: Nicole Aubry.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Crédit social.

23h10 CINÉMA
Hec Ramsey. "Le mystère de la plume verte"

DIMANCHE
30 janvier

9h00 WOODY LE PIC
Dessins animés.

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «La Fête au village». On organise une course en sac; Guignol est vainqueur. Il se fait voler la coupe qu'il a gagnée par Fripouillard et son ami.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Cérard Chapdelaine. Voix de Gaston Gagnon. «Josué à Jéricho».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Saint-Joseph-de-Lauzon, célébration de la messe par Robert Asselin, ptre. Animateur: Jean-Claude Filteau. Réal.: Andrée Thériault, CBVT-Québec.

11h00 SON ET IMAGES
Soliste: Angela Hewitt, pianiste. Réal.: Jacqueline Léveillée.

11h30 CINÉ-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 L'UNIVERS DES SPORTS
«Le Grand Prix St-Laurent: courses de moto-neige». Réal.: Jacques Viau.

13h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Animateur: Winston McQuade. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Jacques Viau.

14h30 LA SEMAINE VERTE
Dossier: Une ferme de cultures industrielles à St-Damas. Commentateur: Germain Lefebvre. Réal.: Gilles Perron. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

15h30 D'HIER A DEMAIN
«Le Cubisme». Documentaire réalisé par Daniel Lander. Pierre Cabanne et Jean Cassou définissent le cubisme. Ensuite, à l'aide de documents (photos et films), on fait l'historique du cubisme (Les Fauves, Picasso). Cézanne le précurseur et son influence définitive sur les Duchamp, Picasso, etc. Développement parallèle de ses idées chez les poètes (surréalisme). C'est plus qu'une révolution; c'est une nouvelle façon de vivre (All.).

16h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Iles et rivages de l'Amérique du Sud». Le continent de l'Amérique du Sud est presqu'une île en soi. La plupert de ses côtes sont inhabitées des hommes; quant à l'intérieur, c'est une région éloignée et désolée.

17h00 SECOND REGARD
Sous le chêne de Mambré (3e de 7). «Savoir fleurir où on a été planté». A 74 ans, Françoise Gaudet-Smet travaille encore 18 heures par jour. Où puise-t-elle cette vitalité? Elle est une femme de silence, de réflexion, d'intégrité et de créativité. — «André Roublev». St-André Roublev est, avec Théophane le Grec, le plus grand peintre d'icônes. Il a vécu au XVe siècle. Il était moine, orthodoxe, russe. Il a peint l'icône de la Trinité, un des grands chefs-d'oeuvre de la peinture universelle. La vie et l'oeuvre d'André Roublev. — «Le Journal de Julien». Le 26 janvier, au CEGEP de Trois-Rivières, c'était «journée-Dieu». Animateur: Jacques Houde. Rech. et int.: Léon Nadeau et Julien Cormier. Réal.: Roger Leclerc.

18h00 DÉCLIC
«La Campagne».

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 TÉLÉSCOPIE
Pierre Olivier rencontre un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine Réal.: Claude-H. Roy.

19h00 QUINZE ANS PLUS TARD
Téléroman de Robert Choquette. Avec Katerine Mousseau, Robert Lalonde, Jacinthe Chaussé, Françoise Faucher, Jean Perraud et Diane Arcand. Christiane se rend chez Camille après la libération de celui-ci. Valérie s'y trouve déjà. Réal.: Louis Bédard et André Bousquet.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. Donald Lautrec reçoit les groupes Toulouse et Morse Code, Richard Tate, François Guy et sa grenouille et Céline Lomez. D. Lautrec: «Les Hommes de la terre», «Le Mur», «De tous les pays du monde», «Dans ma solitude», «Kyrie eleison» et «Eloïse». C. Lomez: «Les Blues». Toulouse: «Lindbergh II».

R. Tate: «No no men». F. Guy: «Reviens vite». Morse Code: «Qu'est-ce que t'es venu faire ici?» et «Qu'est-ce que t'as compris?». Dir. musicale: Yves Lapierre. Réal.: Gaston Laporte.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Vendredi, 16h45. Dramatique d'après l'oeuvre de Pierre Gauvreau. Avec Pierre Gobeil, Estelle Picard, Mireille Daoust, Roger Lebel, Pascal Rollin, Marc Walker, Andrée Boucher, Jean Ricard, Jacques Thisdale, Alain Montpetit, France Laverdière, Normand Lévesque, Jacques Blanchet, Louis Larocque, Jean-Pierre Bélanger, Libbi Van Drünen et Elisabeth Briand. Un cadre supérieur, Clément Viau, spécialiste de la publicité commerciale, est brusquement remercié de ses services par son patron. Le chômage frappe ainsi une famille bourgeoise dans son chef. Mais Clément ne se résignera pas facilement à son sort. Sa chute sera lente, car il a des ressources et beaucoup de cran. Réal.: Jean Faucher.

22h00 LES BEAUX DIMANCHES
Impression. Suite de tableaux qui complètent admirablement les musiques de grands maîtres impressionnistes, tels que Satie, Debussy, Ravel et Fauré. Avec Marc Durand, pianiste; Micheline Dinel, soprano; Jane Baxtresser, flûtiste; Dorothy Weldon-Masella, harpiste; Raffaele Masella, clarinettiste; Le Quatuor classique de Montréal (Arthur Garami, 1er violon; Claire Segal, 2e violon; Robert Verebes, alto, et Ifan Williams, violoncelle) et Jeannine Lachance, pianiste-accompagnatrice. Au programme: «1re Gymnopédie», «2e Gymnopédie» et «3e Gymnopédie» (E. Satie), «Introduction et Allegro», pour harpe avec accompagnement de quatuor à cordes, flûte et clarinette (M. Ravel), «Syrinx», pour flûte seule, «Chansons de Bilitis», pour soprano et piano, «La Flûte de Pan», «La Chevelure», «2e cahier d'Images» pour piano seul, «Cloches à travers les feuilles», «Et la lune descend derrière le temple qui fut Poisson d'or» et «Le Tombeau des naïades» (C. Debussy) et «Berceuse», pour harpe et flûte (G. Fauré).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 POLITIQUE PROVINCIALE
Le Parti québécois.

23h10 CINÉ-CLUB
Les Yeux fermés. Drame réalisé par Joël Santoni, avec Gérard Desarthe, Lorraine Rainer, Jean Carmet et Marcel Dalio. Un jeune homme, comédien, tue par accident, un ami au cours d'un combat à l'épée. Traumatisé, il se met à porter des lunettes noires, opaques, comme celles d'un aveugle. Petit à petit, il se comporte comme un aveugle malgré l'amour que lui porte une jeune fille (Fr. 71).

LUNDI
31 janvier

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE

9h10 THE SUNRUNNERS
L'Apprentissage de l'anglais.

9h30 LES ORALIENS
«Les Animaux».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». La condition physique et les troubles vasculaires périphériques. Participation de Micheline.

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
«La Maison de poupées».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
«L'Ouïe». Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier.

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Marcel Lamy. «Médecine vétérinaire». Mme Louise Laliberté-Robert parle des oiseaux. Entrevue avec le docteur Fradette de Montréal qui donne des conseils sur l'entretien des oiseaux.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: ragoût d'agneau, avec Louise Godin. — Napperons piqués à la main, avec Yolande Cardinal.

11h30 RINALDO RINALDINI
Avec Fred William et Ursula Mellin. «Le Bal masqué». Chaque camp est persuadé de la perfection du piège qu'il tend à son adversaire. La tombée des masques réserve des surprises.

12h00 CHER ONCLE BILL
«Le Club».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: Robert Séguin. Coord.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 CINÉMA
La Fureur des Apaches. Western réalisé par William H. Witney, avec Audie Murphy, Michael Dante, Linda Lawson et Robert Brubaker. 1879 — Stanton est chargé de maintenir la paix avec les Apaches. Ces derniers sont sortis de leur réserve et sèment la terreur alors que les mineurs prospectent leur territoire. Des mesures disciplinaires sont prises mais les Blancs ne les respectent pas. Stanton est relevé de ses fonctions. La guerre entre les deux groupes se fait plus intense (USA 61).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
«Une marée de pions». Le roi est mis au courant du délabrement d'un certain secteur du royaume.

17h00 LE ROBINSON SUISSE
«Le Sauvetage». 8 décembre 1801. Jour d'euphorie, car enfin un navire de guerre anglais aborde l'île des Robinson Suisse.

17h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. Direction musicale; en alternance: Pierre Leduc et Yves Lapierre. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers. «Arts visuels», avec Jean-Claude Leblond, «Livres», avec Réginald Hamel.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Denise Proulx, Jean Perraud, Daniel Tremblay, Christiane Delisle, Reine France, Gilbert Comtois et France Laberge. Ginette est à l'hôpital à la suite d'un accident sans gravité. Pour soutirer de l'argent à la compagnie d'assurance, Lucien veut faire passer sa femme pour plus malade qu'elle ne l'est en réalité. Réal.: Claude Désorcy.

19h30 A COMMUNIQUER

20h00 Y A PAS DE PROBLÈME
Téléroman de Réginald Boisvert, mettant en vedette Lionel Villeneuve, Marc Legault, Janine Sutto, Annie Létourneau, Louis Poirier, Gaétan Labrèche, Elizabeth Chouvalidzé, Louis de Santis, Claude Michaud, Roger Lebel, Alpha Boucher, Brigitte Purkhardt, Benoit Marleau, Jacques Zouvi et Patrick Peuvion. Charlie a une offre d'achat pour sa maison. Sera-t-il intéressé à la vendre? Réal.: Jean Gaumont.

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman écrit et interprété par Louise Matteau et Normand Gélinas, avec Michel Côté, Jean-René Ouellet, Claude Chatel, Marc Hébert, Alain Fournier, Pietro Pertolici et Nicole Lecavalier (dernière de 2). Robert Malois ne se sent pas accepté par les jeunes du Centre et disparaît mystérieusement. Réal.: Jean-Yves Laforce et Jean Picard.

21h00 TÉLÉ-SÉLECTION
Madigan: Enquête à Lisbonne. Drame réalisé par Boris Sagal, avec Richard Widmark, Peter Vaughan et Weston Gavin. Une alerte à la bombe oblige l'avion qui transporte l'inspecteur Madigan et son dangereux prisonnier à faire escale au Portugal. Durant l'inspection de l'appareil, Madigan est pris d'assaut et son prisonnier kidnappé par une bande internationale du vol organisé en matière d'armes. L'inspecteur poursuit donc son enquête parallèlement à l'enquête de la police portugaise sur la disparition d'immenses camions-remorques (USA).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 COMMENT YUKONG DÉPLAÇA LES MONTAGNES
Documentaire réalisé par Joris Ivens et Marceline Loridan. «L'Usine des générateurs». A l'usine des générateurs, les cinéastes nous montrent les conditions de vie et de travail des ouvriers. Au cours du film, un mouvement de contestation éclate. Réunions d'ateliers, affiches manuscrites, grandes assemblées: les dirigeants de l'usine sont mis sur la sellette.

MARDI
1er février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour musclé».

9h30 LES ORALIENS
«Le Hoquet».

9h45 EN MOUVEMENT
«Anti-douleur». Les jumeaux et la maladie coronarienne. Participation de Lise.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille» (1re de 2).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Les Bateaux»; «Trompe l'Oeil»; «L'Oeuf et le poussin»; «Alain et Suzanne»; «Marcel»; «Bulles de savon et bulles de son» (chanson); «La Clôture», et «Le Musée endormi».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Coiffure». M. Pierre Ladouceur effectue une coupe de cheveux sur une jeune fille à cheveux longs.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Sac pouf, avec François Décarie. — Décoration d'une chambre d'adolescent, avec Jean-Louis Robillard.

11h30 VERS L'AN 2,000
«Les Médias: un massage de cerveaux» Bientôt chacun aura son propre centre de distraction. Il programmera ce qu'il veut voir à «sa» télé, lire dans «son» journal. On prévoit que les médias devront s'astreindre à une spécialisation dans tous les domaines.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«Oncle Joé».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Kristine Von Hlatky.

14h30 CINÉMA ●
Mon curé chez les pauvres. Comédie réalisée par Henri Diamant-Berger, avec Yves Deniaud, Arletty et Raymond Bussières. L'abbé Pellegrin a cédé un Christ de grande valeur à Edgard de Saint-Preux en échange d'un don destiné à la réparation de son église. L'Evêque est alerté, l'abbé sermonné (Fr. 56).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC

17h00 NANNY

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Disques», avec Benoit L'Herbier. «Restaurants», avec Diane Tassé.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Pour l'amour d'un chien» (dernière de 2). Avec Ronny Howard, Earl Holliman, Jacqueline Scott, Andy Devine et Kelly Thordsen. Ce n'est que plusieurs semaines plus tard que l'on retrouve le réel propriétaire du berger allemand. Le petit garçon s'enfuit avec le chien lorsque son maître arrive à la ferme pour le reprendre.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Pierre Dufresne, Albert Millaire, Rita Lafontaine, Sophie Clément et Elsa Lessonini. Raoul n'est pas rentré à la maison. Martine s'inquiète beaucoup et fait des recherches pour le retrouver. Réal.: Aimé Forget.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Fabienne Thibault. Au programme: «La Vie d'astheure», «Chanson pour séduire», «Monsieur Grand», «Délire en fièvre», «Eblouis», «Le Faiseur de pluie» et «Chez nous». Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Claude Préfontaine, Philippe Robert, Jacques Thériault, Marthe Choquette, Johanne Verne, Nicole Leblanc, Reine France, René Caron, Rolland D'Amour, Christiane Delisle, Thérèse Morange et Hubert Loiselle. Martin sait-il quelque chose d'important au sujet de Manon Darcy. Douchette reprend du mieux; se souvient-elle de l'affaire? Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Polland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresnes, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Jean-François Revel, écrivain et journaliste, éditorialiste à «L'Express». «La Liberté face au communisme et au fascisme». Revel est un penseur de type révolutionnaire qui nous met en garde contre les totalitarismes de gauche et de droite afin de sauver ce qu'il considère comme la valeur fondamentale: la liberté. Il est notamment l'auteur de «Ni Marx, ni Jésus» (1970) et de «La Tentation totalitaire» (1976). Interviewer: Wilfrid Lemoine.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Ludmilla Chiriaeff se raconte (3e de 5). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA ●
Le Bateau sur l'herbe. Drame réalisé par Gérard Brach, avec Jean-Pierre Cassel, John McEnery et Claude Jade. Avec l'aide de son employé et meilleur ami, un jeune homme construit sur la pelouse de son château un voilier grâce auquel il compte se rendre sur l'île de Pâques. L'ami de ce dernier l'encourage dans son rêve (Fr. 71).

Les Beaux Dimanches

Impression
le 30, 22 h 00

Un spectacle inspiré

...tilité ...une ...timbre ...de la ...on comprend qu... ...satisme, soit ... ...Le tout ... en demi-teintes; ... se prolongent, ... l'un à l'autre en fait ... fait rêver cette ...

...choix qui fait ... ...tous les aspects ... ...ement français. ...itement particulier en-

...Satie, ...Debussy, ...vel et ...candeur d'un... ...

Impression fait appel ... quelques-uns de nos ...

Williams. Mais il ...

au Conservatoire ... Québec et elle ... 1973, un prix ... l'Orchestre sy... Montréal et en 1975 ... national ... Canada.

Marc Durand ... ses études musicales ... l'école Vincent-d'Indy. En mai 75, il obtient le «Master» ... Alexander ...

Au programme d'Impression

Le dimanche 30 janvier

1. Erik Satie: «1ère Gymn...»
2. Maurice Ravel: «Introductio...», pour harpe avec ... ment de quatuor à c... et clarinette.
3. ...: «Syrinx», po...
4. Claude Debussy: «Chansons ...» pour soprano et piano

Culture et information

Femme d'aujourd'hui
samedi 29, 14 h 00

Sous le chêne de Mambré
dimanche 30, 17 h 00

«Femme d'aujourd'hui» chez les Ashini

Le samedi 29 janvier à 14 heures à la télévision de Radio-Canada, la reprise hebdomadaire de **Femme d'aujourd'hui** a pour titre *Femme d'aujourd'hui chez les Ashini*. Cette émission exceptionnelle, qui constitue un document humain à ne pas manquer, a été vue pour la première fois il y a près d'un an, soit le 11 février 1976. Pour la réalisation de ce film d'une heure, une équipe de l'émission a vécu dix jours passionnants dans la Réserve montagnaise Matimekesh — qui signifie Petite truite — située un peu en retrait dans la ville de Schefferville. Cette équipe comprenait: France L'Abbé, responsable de la recherche, des entrevues et du texte; Thérèse Rock, une Indienne de Bersimis, qui a agi comme interprète et narratrice; Jean-Pierre Lefebvre: caméraman; Normand Duceppe: preneur de son; Louise Montpetit: script-assistante et Nicole Aubry: réalisatrice. Le montage a été effectué par Yves Michon.

«C'est une histoire d'amour, déclare Nicole Aubry, que nous avons vécue au sein de la famille montagnaise des Ashini. Trois générations vivant sous le même toit en harmonie et avec une riche qualité de vie.»

Cette vie, poursuit France L'Abbé, nous l'avons partagée pendant dix jours avec Madeleine, ses parents M. et Mme Ashini, Elisabeth, Stella, Dominique et Marie, également, si habile à griller le porc-épic et Bastien qui, avec la souplesse du chasseur, s'effaçait aussitôt apparu. Et les petites de Madeleine, bien sûr, Nadia et Pauline. Ce qui nous a le plus frappées, c'est toute la richesse de la culture indienne qu'on a découverte dans la vie au jour le jour, une culture liée à un mode de pensée mais qui se transmet dans la vie moderne. Cette culture, c'est toute une manière de vivre et d'être: l'hospitalité, l'accueil et le partage, c'est la spontanéité, l'humour qui jaillit à la moindre occasion. Nous avons beaucoup à apprendre d'eux. Ce qui est terrible, c'est la distance physique du lieu où ils habitent, distance qui entraîne une méconnaissance des Indiens montagnais. On se rend vite compte que les femmes montagnaises vivent, dans la vie d'aujourd'hui les mêmes conflits que toutes les femmes du monde: elles s'inquiètent de l'avenir de leurs enfants; celles qui travaillent à l'extérieur doivent en plus tenir maison et éduquer les enfants. Elles sont confrontées à une société où les changements vont de plus en plus vite. Nous avons été frappées de constater tous les liens qui nous rapprochent. Il faudrait pouvoir se parler beaucoup, apprendre à se mieux connaître, renouer les liens et surtout continuer. Se connaître c'est déjà un pas en vue de se comprendre...»

Et Nicole Aubry ajoute en terminant «On entendra la langue montagnaise qui, bien que gutturale par moments, nous est apparue très belle. Et les chants montagnais interprétés par Hélène, une amie de la famille et par M. McKenzie. Et je dois dire ici que toute l'équipe de production qui a travaillé avec nous a été extraordinaire de souplesse, d'efifcacité.»

France L'Abbé



Rencontres avec Françoise Gaudet-Smet et André Roublev

Comme à l'accoutumée le dernier dimanche du mois, **Second regard** cèdera sa place à **Sous le chêne de Mambré**. C'est ainsi que le 30 janvier à 17 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada sont invités à rencontrer à cette émission l'unique Françoise Gaudet-Smet, à faire la connaissance du grand artiste André Roublev et, par l'entremise du *Journal de Julien*, chronique à la recherche de l'histoire vraie, humble et sainte des Québécois, à vivre l'expérience de la «journée-Dieu» du 26 janvier au CEGEP de Trois-Rivières.

Sous le titre *Françoise Gaudet-Smet* ou «Savoir fleurir où on a été planté», **Sous le chêne de Mambré** brossera un portrait d'une des femmes les plus connues au Québec. Sans doute aussi l'une de celles qui ont le plus travaillé à la promotion de la femme. Une vulgarisatrice hors pair depuis au-delà de 40 ans. Mais elle a d'innombrables autres cordes à son arc. Elle est de plus journaliste, musicienne, peintre, voyageuse, conférencière et quoi encore... A 74 ans, elle travaille toujours 18 heures par jour. Où puise-t-elle cette vitalité? **Sous le chêne de Mambré**, qui postule que «la contemplation est la source de toute action efficace», a cherché et trouvé chez Françoise Gaudet-Smet, une femme de silence, de réflexion, d'intériorité, de créativité. L'équipe s'est rendue chez elle à Gaudetbourg et à Claire-Vallée.

Dans un article du mois de mars 1969 du magazine *Actualité*, sous le titre *Françoise Gaudet-Smet se raconte et raconte*, on peut lire notamment ce qui suit: «Séjour en Angleterre, en France, en Suède, du Mexique au Maroc, d'Afrique en Moyen-Orient, d'Egypte en Grèce, de Jérusalem à Jéricho, ho donc, marche donc, cours donc. Tout ce qui pouvait ressembler à une source comparable à la mienne, espoir d'amour dans les forces cachées venant des siècles et des siècles, pour les genèses des forces vives, tout m'attirait. D'année en année, temps des vaches grasses ou des vaches maigres, beau temps mauvais temps, illimitée comme les besoins connus ou inconnus, exprimés ou non, toujours animée de la même ardeur de savoir plus pour servir mieux, pour mieux aider, vouée au sort de croire ou d'espérer, j'aimais, ce qui continuait de réjouir ma jeunesse. Ma maison, que je ne quittais que pour entrer dans celle des autres me refaisait toujours, même avec ses mains de flamme, plus soucieuse de ce qui peut grandir un pays, sous le rond de la lampe, dans le mystère des recueillements et des activités salvatrices, mains actives et coeurs dedans.»

Saint André Roublev est, avec son maître Théophanes le Grec, considéré comme le plus grand peintre d'icônes. Il a vécu au XVe siècle. Il était moine, orthodoxe, russe. On lui doit l'icône de la Trinité, un des plus remarquables chefs-d'oeuvre de la peinture universelle. **Sous le chêne de Mambré** a adopté cette icône comme indicatif visuel, au début et à la fin de chaque émission. Le film *André Roublev* évoquera la vie et l'oeuvre de cet immense artiste. Il a été gracieusement prêté à l'émission par la Société culturelle Québec-URSS.

Recherche et interviews: Léon Nadeau et Julien Cormier; assistante: Laura Bousquet; réalisation: Roger Leclerc.

Françoise Gaudet-Smet



MERCREDI
2 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Des ballons aux cheveux longs».

9h30 LES ORALIENS
«Un amour de jouet».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Diminution de la condition physique avec l'âge chez la femme. Participation de Micheline.

10h00 YOU HOU
«L'Oreille» (dernière de 2).

10h15 VIRGINIE
«Les Ronds magiques».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Obésité». Le docteur Jean-Paul Ostiguy parle des boissons et des desserts dans un régime.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Les différentes techniques de réparation de la chasse d'eau, avec Jacques Garant. — Cuisine: pâté à la viande avec pâte feuilletée, avec Claudette Taillefer.

11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●
«Mon vieux camarade Marwitz». Le comte Yoster visite l'usine de produits chimiques de son neveu Bernard. Il y trouve l'occasion de s'occuper d'une histoire d'espionnage industriel.

12h00 SKIPPY
«Cache-cache».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Claudette Morrissette et Annie Jacques. Réal.: Lise Chayer.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier...

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Joliette: Mme Dumais et Soeur Lauzon nous parlent des services offerts par «Entraide» au gens du 3e âge et «Bonsecours». M. Gédéon Boutin, de Lavaltrie, responsable de l'implantation d'une Coopérative d'Habitation pour gens âgés. MM. Silvère Arnois et Narcisse Fafard nous parlent de la culture du tabac. Mme Brunet et vieillir en forme au 3e âge. M. Maurice Rivard, tisserand et M. Emilien Saint-Georges, sculpteur. M. Roy nous montre comment réparer nos chaises d'autrefois. M. Généreux, violoneux de la région de Lanaudière. M. Fortin, professeur de dessin. Le Père Gustave Lamarche, historien. Invitée: Ginette Ravel. Animateur: Pierre Paquette. Rech.: Gilles Proulx. Réal.: André Simard.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Pour la journée spéciale des oiseaux, on a fabriqué plusieurs maisons. Pondichéri, se sentant délaissée, brouille un peu les cartes.

17h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Le Champion de billard». Molly démontre à Nick comment jouer au billard en vrai champion.

17h30 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 DANIEL BOONE

20h00 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: France Castel, Roger Lebel, Michel Forget, Anouk Simard, Yves Corbeil, Bertrand Gagnon et Yvon Deschamps. «La Campagne de Mario». Mario veut être élu président de la chambre de commerce. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h00 HORS SÉRIE
L'Homme d'Amsterdam. D'après l'oeuvre de Ron Wunderink. Adaptation et dialogues: Claude Cyrille. Avec Pierre Vaneck, Josine Van Dalsum et Maxim Hamel. Réal.: Victor Vicas et John Van De Rest. (2e de 6). «L'Escale de la peur». Alors qu'Helen Vermeer a accompagné son père à un congrès d'archéologie à Genève, un objet d'art chinois orné de cent diamants d'une valeur inestimable est dérobé dans le coffre-fort d'un hôtel. Afin de réussir impunément leur coup, les gangsters attirent Helen dans un piège.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage. «L'Inflation». — «Les Vidéo-jeux». Réal.: André Groulx.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
D'Edmonton. «L'Art de la poterie en Alberta». La naissance du développement de l'art de la céramique. Inv.: Pierre Guy, potier d'Edmonton; Paul Mathieu, étudiant en céramique à Calgary, et Jacques Garnier, prof. de céramique au collège du Vieux-Montréal et étudiant à l'école des beaux-arts de Banff. — Depuis 1899, le jour de la fête de Sainte-Anne, les Indiens de l'Ouest participent à un pèlerinage au lac Sainte-Anne. Inv.: le Père Paul Hudon, o.m.i. Interview: Christine Dyck. Animatrice: Chantal Taylor. Réal.: Michèle Grégoret.

24h00 CINÉMA
Alerte aux Indes. Drame réalisé par Zoltan Korda, avec Sabu et Raymond Massey. Un jeune prince hindou se voit menacé par son oncle qui veut le faire disparaître. Le complot est éventé et la rébellion est évitée de justesse grâce à l'intervention des officiers britanniques à qui le jeune prince s'est confié (Brit. 38).

JEUDI
3 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Les poissons parlent».

9h30 LES ORALIENS
«Au pays des Polichinelles en fleurs».

9h45 EN MOUVEMENT
«Poitrine». Traits de comportement et maladie coronarienne. Participation de Lise.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
«La Lettre «J». Les jeux du journal qui jase».

10h15 MINUTE MOUMOUTE

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Horticulture», avec Paul Pouliot. Catalogues des pépinières et centres de jardinage et conseils pratiques sur la culture des plantes d'appartement. — «La Tapisserie», avec Jean Grenier. — «Graphoanalyse», avec Marguerite Paquet.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Inventaire des ustensiles de cuisson, avec Monique Chevrier. — Le trappage du chat sauvage, avec Paul Maloin.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
«Au royaume des huards». Le huard: l'oiseau le plus ancien du Canada. Oiseaux et petits animaux du Canada à l'état libre (castor, geai bleu, gélinotte).

12h00 PRINCE NOIR
«Le Défi».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Guilda, Jacques Salvail et Frédérique. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.

14h30 CINÉMA ●
Double vie ou Othello. Drame réalisé par Georges Cukor, avec Ronald Colman et Signe Hasso. Un acteur merveilleux a la faculté de trop s'identifier aux personnages de ses rôles (USA 47).

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
«La Pollution».

17h00 L'ÎLE AU TRÉSOR
«On débarque». Jim informe M. Trelawney, le docteur et le Capitaine de la conversation qu'il a surprise.

17h30 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 VISAGES

19h30 LES GRANDS FILMS
Partis pour la gloire. Drame réalisé par Clément Perron, avec Serge L'Italien, Rachel Cailhier, Jacques Thisdale, André Melançon, Jean-Marie Lemieux, Yolande Roy, Claude Gauthier, Rolland Bédard et Louise Lamoureux. En 1942, l'application de la loi de la conscription entraîne des perturbations dans un village de la Beauce. Un peloton de la police militaire est dépêché sur les lieux pour embrigader les récalcitrants. Un jeune cultivateur se cache dans les bois pour échapper aux soldats et son ami, le fils du maire, se joint à lui par solidarité (Can. 75).

21h30 JO
«Qu'est-ce qu'un champion?» Le portrait d'un champion. Les critères importants chez un athlète. Commentaires de Gaston Marcotte, Jo Malléjac, Jean-Claude Fortier, Daniel Robin, Harry Goetshi, Yves Létourneau, Victor Emery, Yves Landry, Robert J. Deschenaux, André Bédard, Jean-Marie de Koninck, Michel Jazy, médaillé d'argent dans l'épreuve du 1500 m lors des Jeux de Rome, et Monique Berlioux, membre du Comité international olympique. Commentateurs: René Lecavalier et Richard Garneau. Textes et recherches: Yvon Dore et Louis Chantigny. Réal.: Gaston Dagenais.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 MESDAMES ET MESSIEURS...
Emission de variétés animée par René Homier-Roy. Recherches et co-animatrice: Marie Perreault. Réal.: Maurice Dubois.

24h05 BRIGADE SPÉCIALE
«Le Noyé». Un dimanche matin, le cadavre d'un homme ivre est retiré de la Tamise. Ce fait serait relativement banal si cet homme n'était l'époux de Pamela Dolland, ministre de la Défense, qui avait signalé sa disparition deux jours auparavant.

VENDREDI
4 février

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Centour à la saucisse».

9h30 LES ORALIENS
«Au soleil».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Participation de M. Ghislain Boucher.

10h00 TAM-TAM
Emission qui aide les enfants à prendre connaissance des mécanismes logiques de leur pensée. Avec Jean-Pierre Chartrand, Louise Laprade, Les Mimes électriques, Claude et Serge Roy. Textes: Les Mimes Electriques, Marie-Francine Hébert, Ronald Prégent, Dominique de Pasquale et Louise La Haye. Réal.: Guy Comeau. «La Sériation» (1re de 5).

10h15 VIRGINIE
«La Course escargot».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Services gouvernementaux provinciaux». L'Aide sociale, avec MM. Jean-Guy Houde et Jean-Yves Huel. Qu'est-ce que l'aide sociale? L'admissibilité, ça donne quoi? Besoins ordinaires, besoins spéciaux, revenu et aide sociale?

11h00 GRANDEUR NATURE
«Armand Bombardier». L'hiver a inspiré à cet homme une façon nouvelle de rouler sur les grands espaces de neige. Nous découvrons ses premiers bolides et nous écoutons des témoignages de ses plus anciens collaborateurs.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
Extraits du cinéma muet. «Le Reporter». «A la guerre comme à la guerre». «Le Malade involontaire». «Le Chasseur».

12h00 TOUMAÏ
«L'Ecologiste».

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Renault Gariépy.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yves Dumoulin.

14h30 CINÉMA
Le Gentleman de Londres. Comédie réalisée par Jack Smight, avec Warren Beatty, Susannah York et Clive Revill. L'escroc Barney Lincoln a trouvé un moyen fort ingénieux pour gagner aux cartes et s'assurer la fortune. Ironie du sort, un inspecteur de Scotland Yard lui demande d'affronter un chef de la pègre au poker et de le ruiner (Brit. 66).

16h00 BOBINO

16h30 SOL ET GOBELET
«Le Pic-à-trou-faire».

17h00 MADAME ET SON FANTÔME
«L'Entremetteur»

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LES PIERRAFEU
«La Maison sur la colline». La mère de Délima annonce qu'elle vient demeurer avec son gendre préféré. Pour éviter cette catastrophe Fred lui achète une maison au Domaine des Hauts-Rocs.

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«La Plus Haute Montagne» (dernière de 2).

20h30 TOURNOI DE GOLF
"Lady Scott"

21h30 SCÉNARIO
«Plus ça change, moins c'est pareil». Pièce de Ronald Prégent et Dominique De Pasquale, avec Louisette Dussault, Lionel Villeneuve, Gilles Renaud, Monique Mercure et Michelle Léger (dernière de 4). «Denise». La vie décontractée de la fille d'Andre et de Claire. Elle a un problème qu'elle assumera tout simplement, sans histoire, sans chichi, comme cela se passe dans le monde actuel. Real.: Gilles Sénécal.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joel Le Bigot.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINÉMA
Comme un pot de fraises. Comédie réalisée par Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy, Jean Lefèbvre et Nathalie Courval. Un bellâtre volage fait croire à ses maîtresses qu'il est marié. Il croit ainsi s'éviter des ennuis (Fr 73).

le monde en bref • le monde en bref • le monde en bref • le monde en bref •

De Paris, le correspondant en chef de Time écrit une lettre ouverte à M. Walter Mondale, dans laquelle il expose au vice-président l'esprit qu'il peut s'attendre à trouver en Europe à l'occasion de son prochain voyage.

Les Eutopéens sont préoccupés par votre mandat au sein de la nouvelle administration, et ils vous évalueront. Ils sont encore anxieux à propos du nouveau président élu, inconnu de la plupart des leaders européens. Ils voudront être réassurés de la prolongation de la sécurité conférée par les négociations SALT. Ils voudront s'entretenir à propos du Moyen-Orient et de l'Afrique du sud. Quelques uns parleront de la Yougoslavie pour savoir ce que Carter fera advenant une invasion russe.

Ils voudront aussi discuter du nombre de troupes américaines en sol allemand, d'une meilleure coordination de l'armement conventionnel, sur les problèmes de réduction des budgets militaires et de l'augmentation de la pression soviétique, non seulement en Europe centrale mais au Nord et en Méditerranée.. En fait, ils voudront être réassurés de la détermination des USA à maintenir son rôle de défenseur du monde occidental.

Vous ne trouverez aucun ministre des affaires étrangères bouillonnant à propos de "l'identité européenne", réclamant davantage d'action unilatérale, ou se plaignant de la domination américaine.

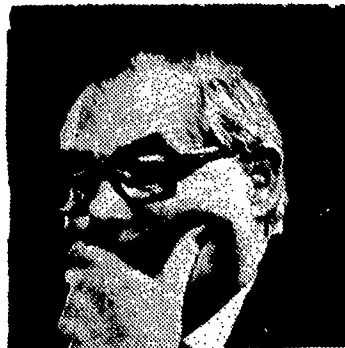
La rhétorique des années 1973-74 semblent définitivement disparue.Malheureusement, elle a été remplacée par une atmosphère de paralysie politique, nos chefs d'Etat attendant les prises de position de Carter.

Cette dépendance coûte très chère. Ne vous attendez pas à trouver des solutions à travers les mécanismes de la CE. La CE s'est démantelée depuis la crise pétrolière de 1973 et ne s'en est jamais remise. Certains l'ont décrite comme un "cadavre ambulant".

En France le président Valéry Giscard d'Estaing a des problèmes sérieux, attaqué d'un côté par un mouvement gaulliste au sein de son propre arti, et miné de l'autre par la coalition Socialiste-Communiste qui gagne constamment en popularité et qui gagnerait une majorité au Parlement s'il survenait une élection actuellement, selon les sondages.

En Italie, le Gouvernement Chrétien Démocrate de G. Andreotti se maintient tant bien que mal au pouvoir. Même Andreotti admet qu'un Gouvernement qui fonctionne sur les abstentions plutôt que sur les votes favorables ne peut réellement résoudre les problèmes de son pays.

Il y a aussi cependant des points encourageants. Le Chancelier Helmut Schimdt, d'Allemagne de l'OUest, par exemple. L'électorat européen en entier a rejeté les positions extrémistes, de gauche ou de droite. Les électeurs se déplacent vers le centre, entraînant les partis avec eux. Une des raisons semble être l'absence d'idéologies en Europe aujourd'hui.



Premier ministre Callaghan



Chancelier Schmidt

Les Chefs d'Etat européens sont convaincus que si l'Alliance Atlantique peut résoudre ses problèmes économiques et les tensions sociales qui lui sont reliées, le problème communiste se réglera par lui-même.

Le point important est que les consultations transatlantiques ont démarré encore une fois.

(Extraits). W. Rademaekers (Time,24.01.77)

Document

Les trois points chauds de l'après titisme

- Un entretien avec Ante Ciliga -

(suite de la semaine dernière)

Les récentes déclarations de Jimmy Carter, disant que les Etats-Unis n'interviendraient pas militairement, n'ont pas dû rassurer les Yougoslaves?

A.C. - Les déclarations faites pendant une campagne électorale américaine ont rarement une importance décisive. D'ailleurs, Carter a lui-même rectifié son propos par la suite, en disant qu'il n'avait pas encore pr.. de position pcsitive sur la question.

Comment se traduit, dans le cas de la Yougoslavie, la "doctrine Sonnenfeld" - cette thèse du département d'Etat qui se fonde sur la légitimité et la permanence des zones d'influence soviétique et américaine en Europe?

A.C. - C'est, en effet, particulièrement crucial pour la Yougoslavie. Au lieu de parler de doctrine Sonnenfeld, je préfère d'ailleurs me référer au partage de l'Europe au lendemain de la guerre. Car la prétendue doctrine Sonnenfeld n'est, en fait, que la réaffirmation pure et simple des accords conclus à cette époque-là. Les Soviétiques, comme les Américains,ont scrupuleusement respecté ces accords.

Y compris en Tchécoslovaquie en 1968?

A. C. - Parfaitement. Les Soviétiques ont prévenu Washington à la veille de l'invasion. Johnson leur a fait demander s'ils considéraient comme caducs les accords conclus en 1944-1945. Brejnev a répondu que l'intervention se déroulerait dans le cadre de cet accord. On n'a pas assez remarqué qu'au moment de l'invasion de la Tchécoslovaquie les chars soviétiques se sont effectivement arrêtés en Bohême, sur la ligne de démarcation des troupes américaines et soviétiques en mai 1945. C'est peut-être symbolique mais cela marque la volonté de Moscou de s'en tenir aux accords d'après la guerre.

Quelle conclusion en tirez-vous pour la Yougoslavie en 1976?

A.C. - Il n'y a eu, à propos de ce pays, à Yalta, qu'un accord sur la répartition de l'influence politique: 50 pour cent pour l'Ouest, 50 pour cent pour l'Est. Tito s'en est merveilleusement servi à son profit, et au profit de la Yougoslavie. C'est en quelque sorte lui qui veillait personnellement à la répartition de cette influence, ce qui lui a permis, en définitive, de réduire au minimum les interférences extérieures. Après Tito, on pourrait imaginer que les Soviétiques tenteront de "transformer" ces 50 pour cent d'influence politique en 50 pour cent d'influence territoriale. Mais une répartition territoriale du contrôle extérieur supposerait un démantèlement du pays. Regardez la carte: le véritable intérêt des Soviétiques est d'arriver jusqu'à la côte adriatique. Il est très improbable que les Américains puissent l'accepter. Un dépeçage de la Yougoslavie qui ne débouche pas sur une guerre mondiale ne peut se concevoir que sous la forme d'un partage qui laisserait à Moscou le hinterland continental et aux Occidentaux la façade adriatique - reproduction du partage éphémère réalisé par Mussolini et Hitler pendant la Seconde Guerre mondiale. Les Soviétiques n'ont aucun intérêt à une telle solution; la situation actuelle - contrôle de la côte adriatique par un pays non aligné - leur est plus favorable. On peut donc, à mon avis, écarter cette hypothèse extrême.

Donc, pas d'intervention militaire soviétique?

A. C. - Je ne le crois pas. En tout cas, c'est très improbable.

Qui détient les positions dominantes, aujourd'hui?

A.C. - Les années passent vite et Tito a maintenant quatre-vingt-quatre ans. On comprend que les événements se précipitent. En 1974, les communistes serbes et croates ont conclu une sorte d'alliance et ils ont essayé d'imposer à Tito un changement de politique en vue de préparer la succession. Ils ont réussi à arracher un compromis en février 1975: Tito lâchait le Slovène Kardelj, qu'il avait déjà désigné comme dauphin, et acceptait la création d'un Conseil pour la Défense de l'Ordre constitutionnel. En fait, il s'agit d'une sorte de comité de salut public qui assurera le pouvoir après la mort de Tito. Fondé sur une solide alliance entre dirigeants serbes et croates, ce Conseil semblait donner toutes les garanties pour assurer une succession sans histoire.

Mais que s'est-il passé?

A.C. - Tout simplement ceci: Tito est toujours là. Il n'a pas cédé sur



Christian Vioujard Gamma

le fond. Tout de suite après la conférence d'Helsinki, en 1975, et après la visite de Ford, il a tenté de remonter la pente, de relancer la contre-offensive des Slovènes et des Macédoniens, pour contester l'hégémonie serbo-croate au sein du Parti. En même temps, il a maintenu tous les éléments de la tutelle serbe sur la Croatie. Il a imposé un secrétaire serbe au Parti communiste croate, et à Zagreb le commandant de l'armée est un serbe. C'est-à-dire que la frustration et l'humiliation des Croates sont plus vives que jamais. C'est un levier extraordinaire pour une ingérence éventuelle des Soviétiques. Il y a d'ailleurs des nationalistes croates, surtout parmi les émigrés, qui attendent le salut d'une intervention de Moscou.

De même qu'il y a des Serbes qui attendent d'un alignement sur Moscou le maintien de leur propre hégémonie?

A.C. - C'est exact. Ce sont les kominformistes, qui recrutent essentiellement parmi les Serbes minoritaires dans les autres républiques.

Pourquoi Tito s'oppose-t-il à l'alliance serbo-croate?

A.C. - Parce qu'il ne croit pas à la permanence de cette alliance, parce qu'il estime qu'il faut une troisième composante, fondée sur les ethnies périphériques, pour assurer la cohésion de l'ensemble. Enfin, parce qu'il croit que sa politique qui consiste à jouer les nationalités les unes contre les autres est la meilleure et qu'il faut la poursuivre. Mais les dangers que fera courir à l'unité yougoslave le mécontentement croate au moment de la disparition de Tito est immense. Ne rien faire, et laisser la situation telle qu'elle est, c'est suicidaire.

Les dirigeants communistes serbes et croates qui désapprouvent l'attitude de Tito restent-ils les bras croisés?

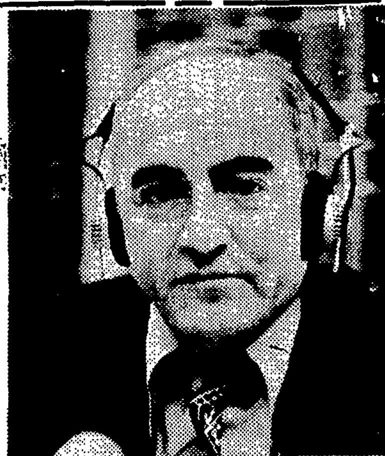
A.C. - Ils acceptent le statu quo pour éviter un heurt avec Tito. Leur premier souci est d'hériter de sa pleine autorité - y compris sur le plan international - au moment de sa mort. Reste à savoir s'il ne sera pas trop tard, alors, pour rattraper le temps perdu.

Vous êtes pessimiste?

A.C. - Non. Je crois, au contraire, que les choses peuvent s'arranger. Mais je suis persuadé que la tempête sera très violente dans cette partie de l'Europe et que l'U.R.S.S. va faire beaucoup de "bruit" et jouer à fond toutes les cartes que les Yougoslaves divisés mettront entre ses mains. Pour bien comprendre la situation, il faut se rappeler que les peuples yougoslaves, bien qu'ayant des sentiments d'amitié envers l'U.R.S.S., sont en même temps très profondément attachés à leur indépendance. Or la classe dominante russe, tsariste ou communiste, n'a jamais compris qu'on puisse être ami de la Russie sans lui être totalement soumis. En tout cas, il est très possible que la direction soviétique profite de l'affaire yougoslave pour "tester" le nouveau président des Etats-Unis, Jimmy Carter.

Propos recueillis par
FRANÇOIS SCHLOSSER
(Le Nouvel Observateur)

SPORTEZ - VOUS BIEN



par Benoit Pariseau

FIGHTING SAINTS DU MINNESOTA

Les Fighting Saints du Minnesota de l'Association Mondiale ne sont plus et la vente soudaine de 7 joueurs de cette équipe aux Oilers d'Edmonton a été l'objet de quelques déboires, pour ne pas dire accrochages.

A moins d'une semaine de la dissolution de cette équipe, les dirigeants des Fighting Saints ont décidé de vendre sept joueurs pour la présumée somme de $250,000.00 aux Oilers d'Edmonton. Des sept joueurs, deux ont été vendus aux Whalers de la Nouvelle Angleterre. Il s'agit des frères, Jack et Steve Carlson. Deux autres (des vétérans), John McKenzie et Dave Keon, ont déclaré que leur contrat interdisait à l'équipe de les échanger ou de les vendre et, ont fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de se rapporter aux Oilers. M. Guidolin a donc profité de l'occasion pour effectuer une autre vente, en plus d'un échange aux Whalers. Du groupe des sept, trois sont arrivés à Edmonton: l'avant Mike Antanovitch, le joueur de défence, Bill Butters, et le gardien, Louis Levasseur.

La grande question qui est venue à la pensée des partisans des Oilers durant la dernière semaine, est sans doute celle que Guidolin a répondu cette semaine... Le sort a voulu que Dave Dryden soit échangé aux Whalers de la Nouvelle Angleterre. Or, Dryden possède lui aussi un contrat qui interdit qu'on l'échange ou qu'on le vende à une autre équipe. On connaît maintenant le salaire de Dryden: $125,000.00 par année. On connaît également le salaire de Louis Levasseur: $27,000.00 par année. On ne connaît pas le montant du salaire de Broderick? $50,000.00? Que fera Dave Dryden? Et bien, pour le moment, il n'a pas l'intention de déménager en Nouvelle Angleterre. Il aime Edmonton, où il est bien établi. Des poursuites judiciaires? Peut-être. C'est donc l'histoire à suivre.

FUSION LIGUE NATIONALE - ASSOCIATION MONDIALE?

Le président de l'Association Mondiale de hockey, Bill McFarland, a déclaré que le sport du hockey avait besoin d'un dictateur sympathique pour implanter la "fusion" entre la ligue Nationale et l'Association mondiale. M. McFarland a ajouté qu'il serait prêt à considérer M. Clarence Campbell. Ce dernier, dit-il, serait peut-être sympathique envers sa ligue. En ce qui concerne la candidature de Maître Allan Eagleson, le président de l'AMH s'est montré plus "rigide". Eagleson, dit-il, n'est pas sympathique du tout envers l'Association Mondiale. Eagleson et Campbell ont tous deux émis l'opinion récemment, qu'une fusion entre les deux ligues était hors de question. McFarland, de son côté, croit qu'une fusion immédiate est impossible, mais il avait l'impression qu'un certain changement d'attitude se produisait chez certains propriétaires d'équipe d'une part, et chez M. Clarence Campbell, d'autre part...

CHAPEAU À HOWIE MEEKER

Bravo, Howie Meeker! Il a eu le courage de mentionner l'Association Mondiale lors du match Canadiens-Capitals de samedi soir dernier, au réseau national de la Société Radio-Canada.

JOHN BUCYK

Le capitaine des Bruins de Boston, Johnny Bucyk (natif d'Edmonton) a remporté le prix Lester Patrick. La ligue nationale de hockey honore chaque année un joueur pour sa grande contribution à ce sport, et pour son dévouement à une cause humanitaire. Depuis plusieurs année, Bucyk se dévoue bénévolement à la cause du "Fonds du Coeur" dans l'état du Massachussetts. M. Bucyk en est à sa 22e saison dans la ligue Nationale et, il est un des sept joueurs dans les ligues majeures de hockey à avoir réussi plus de 500 buts dans sa carrière.

MATCH "TOUTES ÉTOILES"

C'est à Hartford, au Connecticutt, qu'on a présenté le match "Toutes étoiles" de l'Association Mondiale de hockey. Une fois de plus, les portes-couleurs des Nordiques de Québec se sont mis en évidence. Marc Tardif, Réal Cloutier, et Jean-Claude Tremblay, ont tous compté pour mener les représentants de l'Est à un gain de 4-2 sur ceux de l'Ouest. Les Canadiens sont toujours là!

SKI

La carrière de Jim Hunter (natif de Calgary) est sérieusement compromise. Ce skieur âgé de 23 ans, qui a été notre tête de série au cours des dernières saisons, fut renvoyé par les dirigeants de l'équipe Canadienne. Depuis le début de la saison, Hunter n'a rien fait de bon et il est complètement hors de forme. Songerait-il à sa retraite?

BASEBALL

La direction des Expos de Montréal de la Ligue Nationale de Baseball a fait savoir que l'équipe amorcera la prochaine saison dans le modeste stade du parc Jarry, plutôt qu'au Stade Taillibert de 800 millions de dollars. Les Expos veulent absolument obtenir la concession du Stade Olympique, mais le ministre, Guy Charron, ne veut rien entendre d'un tel projet. Une autre rencontre doit avoir lieu entre le R.I.O. et les Expos le 1er février, et on doute que les dirigeants du R.I.O. cèdent devant cette demande des Expos. On sait que l'actionnaire principal de l'équipe Montréalaise est Charles Bronffman. Ce dernier, on se rappellera, avait traité les dirigeants du Parti Québécois de "bande d'enfants de chie...! " "La revanche est douce au coeur de l'Indien".

SOCCER

L'un des joueurs de soccer les plus réputés d'Italie, Lucciano Recceconi, a été tué d'un coup de feu, à la suite d'une mauvaise plaisanterie. La police de Rome rapporte que le joueur de 28 ans, accompagné d'un ami de son équipe, étaient entrés dans une bijouterie, et avaient ordonné au propriétaire de lever les mains. Toujours selon la police, le bijoutier, ayant sorti un revolver d'un tiroir, a tiré. Atteint d'une balle à la poitrine, le malheureux Recceconi est mort durant son transport à l'hôpital.

GOLF

Pour la première fois dans l'histoire de ce sport, un ex-président des Etats-Unis participe au grand tournoi Bing Crosby. M. Gérald Ford n'a pas impressionné personne avec son premier coup de départ! ! La balle est allée s'arrêter environ 50 verges dans le bois, aux applaudissements de la foule. Par ailleurs, petit fait secret... deux demoiselles participent à ce tournoi prestigieux; une première également dans l'histoire de ce tournoi! Tom Watson a remporté l'événement sportif et $40,000.00

FOOTBALL

Bob Shaw a été honoré à titre de meilleur instructeur dans la ligue Canadienne de Football de la saison 1976. L'instructeur-chef des Ti-Cats de Hamilton était le héros d'un banquet tenu à Edmonton au début de la semaine dernière. Une personnalité bien connue dans le monde du sport, Bryan Hall, était Maître des cérémonies. Ce dernier a gagné ses épaulettes: il a réussi à endormir la majorité de l'assistance! J'imagine qu'on y pensera deux fois avant de l'inviter à nouveau, pour remplir ces fonctions.

LA REVOLUTION SANS BARRICADE



Madame T. Casgrain

Tel était le titre de la conférence que l'Honorable Mme Thérèse Casgrain prononça au Collège Saint-Jean le mercredi 19 janvier dernier. Cette très charmante dame nous a parlé avec simplicité et humour du mouvement de la femme comme elle le voyait.

Pour commencer, elle accusa St-Pierre d'être mysogyne; ensuite elle remonta les âges jusqu'en 1215 au Concile d'Atran quand un groupe "d'Hommes" décidèrent que les femmes avaient une âme. Mme Casgrain a souligné que la postérité se souvenait plutôt des femmes comme Lucrèze Borgia et Lady Godiva que des Jeanne d'Arc et des Eleanor Roosevelt.

La plus grande partie de la conférence était l'histoire du suffrage au Canada. Au dire de Mme Casgrain, au Bas-Canada les femmes étaient plus instruites que les hommes grâce aux communautés religieuses. Elles étaient même capables d'organiser des émeutes pour contester les prix. Tout bon Canadien consultait toujours sa femme avant de prendre une décision majeure, telle que "voter". Mais les femmes ne pouvaient pas voter. De 1801 à 1849, au Bas-Canada, les femmes pouvaient voter. Elles perdirent ce droit de 1849 à 1942 au Québec. Pour ce qui est du reste du pays, les années 1916-1917 virent le suffrage universel provincial accordé aux femmes. A cause de la colonisation et du fait que les femmes des Prairies étaient les vrais "partenaires" de leurs maris, les hommes devaient avoir une largeur de vue en ce qui avait trait au suffrage. Les provinces des Prairies, notamment l'Alberta, agirent comme chef de file dans cette question. En 1917, il y eut une élection fédérale; la loi des Mesures de Guerre donna le droit de vote seulement aux femmes liées à l'Armée. Finalement en 1918, les femmes eurent le droit de vote au niveau fédéral mais encore, il y avait un accroc! Elle n'étaient pas qualifiées à siéger au Sénat. C'est alors que cinq femmes de l'Alberta, dont Emily Murphy et Nellie McClung, entreprirent une lutte qui les mena jusqu'au Conseil Privé de Londres. Fait intéressant, le Ministère Fédéral de la Justice paya les frais de cette entreprise. Pour ce qui est de la question des femmes, Mme Casgrain est de l'avis qu'il y a encore beaucoup à faire. Sa nouvelle cause est celle des femmes indiennes qui sont des citoyennes de deuxième classe.

Après la causerie sur les femmes, Mme Casgrain répondit aux nombreuses questions de l'auditoire. Vous pouvez certainement deviner qu'on lui demanda son opinion sur l'élection du 15 novembre au Québec. Mme Casgrain nous a dit que c'était une catastrophe pour le Parti Québécois d'avoir gagné l'élection. Elle était de l'avis que la victoire avait été une surprise aussi bien pour eux que pour le reste du Canada. Elle a déclaré qu'elle était "Canadienne jusqu'au bout des doigts" et que tous les Canadiens devraient être fiers d'être citoyen de ce beau et grand pays. Lors de ses nombreux voyages en Chine, en Russie, en Israël, en Europe, elle a noté que le mot "Canada" ouvre toutes les portes. Il est certain que les personnes présentes à la conférence de Mme Casgrain sont très chanceuses d'avoir pu écouter et dialoguer avec cette Grande Canadienne!

M.D.
C.U.S.J.

Salut les curieux!

Cette semaine, nous avons maintes choses à vous dire. D'abord, en dépit des problèmes techniques, une quarantaine d'étudiants ont joui du film présenté vendredi soir dernier: "Les deux pieds dans la même bottine".

La conférence donnée par Mme Thérèse Casgrain au salon culturel fut bien appréciée par environ trente personnes. Dommage que le support collégien ait encore manqué!

Du côté histoire, le film "Acadie, Acadie" fut un succès. C'est un bon début pour cette série de films historiques.

Passons maintenant aux événements à venir. Soyez à l'écoute pour la nouvelle émission du Collège, "Les nouvelles nouvelles" qui sera diffusée le samedi matin à 8h.30.

(suite page 19)

ARTS & SPECTACLES

SAMEDI, le 29 JANVIER

Spectacle au Jubilée mettant en vedette le pianiste John Hendrickson avec l'Edmonton Symphony Orchestra, et Maestro Pierre Hétu à 8h.30 p.m.

SAMEDI, le 29 JANVIER

"Winter's Friends" présenté par l'Alberta Contemporary Dance Theatre. avec Carol et Ernst Eder de Tournesol au S.U.B. Theatre

SAMEDI, le 29 janvier

Concert spécial pour les enfants au Jubilée avec le pianiste John Hendrickson, l'Edmonton Symphony Orchestra, et Maestro Pierre Hétu

DIMANCHE, le 30 JANVIER

La division d'audio-visuel de la bibliothèque Municipale présente: "Undercurrents", "John Muir's High Sierra", "Sky Flying" à 2h. au théâtre Entrée libre.

DIMANCHE, le 30 JANVIER

Spectacle au Jubilée mettant au vedette le pianiste John Hendrickson avec l'Edmonton Symphony Orchestra, Maestro Pierre Hétu à 2h.30 p.m.

JEUDI, le 3 février

"Partis pour la gloire" long-métrage de Clément Perron présenté à la télévision à 20h.30, au réseau français

MERCREDI, le 2 FEVRIER

Conférence au C.U.S.J. avec Yves Thériault, écrivain québecois 20h.00

MARDI, le 8 FEVRIER

"Truck", "Un fait accompli", "Je chante pour..." - films présentés à Ciné-participation à CALGARY

MERCREDI, le 9 FEVRIER

Conférence au C.U.S.J. avec René Lévesque, archéologue, connu pour ses recherches sur la côte nord du St-Laurent, à 20h.00

MERCREDI, le 9 FEVRIER

"Alchémie nouvelle", "Un royaume nous attend" - films présentés à Ciné-participation d'EDMONTON

SAMEDI, le 12 FEVRIER

"Les Chinois" et "Les dactylos" présenté par le T.F.E. à Calgary

MERCREDI, le 16 février

"Section spéciale" Ciné-Club Franco-Canadien de Calgary

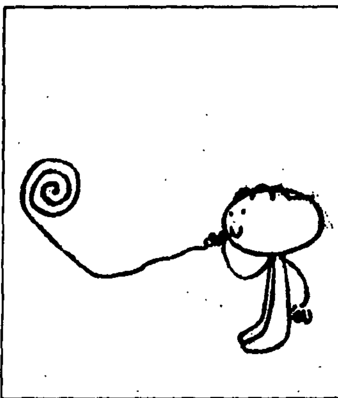
CINÉ-PARTICIPATION

L'O.N.F. présentait le 19 janvier dernier, les trois films suivants: "Nébule", "La dernière neige", et "Pris au collet ".



NEBULE

35 mm et 16 mm. Couleur. Durée: 10 minutes, 5 secondes. Film sonore, sans commentaire.



"Nébule" ou les aventures imaginaires d'un enfant qui découvre progressivement les jeux, l'amitié et la violence en se hasardant sur le chemin des adultes. On ne saurait imaginer un thème plus simple. Nébule, l'enfant héros de ce film d'animation, joue avec une corde enchantée. Par elle, il crée autour de lui un monde fabuleux et rassurant, plein de divertissements et de jeux qui se multiplient et se métamorphosent au rythme fulgurant de son imagination enfantine. Tantôt cerceau, échelle, escarpolette ou monocycle, la corde se change aussi en cheval, devient serpent ou chien domestique, prend la forme d'un oiseau, d'un calumet, de votre corde à linge, et finit, comme il se doit, par créer de toute pièce un hardi compagnon.

De ce fait, Nébule passe donc du royaume des jeux candides à celui de l'amitié. Malgré les petites contrariétés, les difficultés même qu'engendrent leurs relations nouvelles, ils deviennent vite inséparables et prêts à s'élancer à la conquête du monde. Curieux comme tous les enfants, ils s'aventurent d'abord dans une grotte sombre où des êtres étranges, des monstres, les pourchassent avec fureur. Pris de panique, ils s'enfuient à toutes jambes, et rentrent dans une ville géante. Que va-t-il leur arriver? Aux fenêtres, des personnages hostiles les épient et les forcent, par leurs menaces, à se cacher dans des ruelles, derrière des arbres, à courir et à se sauver comme des malfaiteurs. Mais, déjouant leurs agresseurs, ils revêtent leur propre aspect, les laissant ainsi déconfits, complètement mystifiés. A la fin, tels des oiseaux, ils s'envolent loin de ces lieux inhospitaliers où la haine et la violence semblent de règle.

Dessinés à la gouache, à l'encre ou à la craie, les personnages de ce film d'animation se meuvent sur des fonds extrêmement colorés d'aquarelles aux tons de pastel doux et veloutés qui tournent au noirâtre selon l'état de quiétude, d'anxiété ou d'affolement dans lequel ils se trouvent. A la portée de tous, "Nébule" intéressera particulièrement les enfants des écoles, les adultes pour qui l'enfance n'est pas une réalité lointaine et ceux qui savent goûter les grâces, l'enjouement et toute la tendresse que recèle un coeur d'enfant. Réalisation: Bernard Longpré.



LA DERNIERE NEIGE

Un film d'André Théberge. Réalisation et scénario: André Théberge. Couleur. 16 mm. Durée: 46 min, 5 secondes.

Dans une maison qu'on dirait abandonnée, vivotent des êtres dont le film nous montrera qu'ils étaient proches de leur fin. "Tu es beau, je t'aime", dira la femme à son mari qui travaille dur chaque jour, sauf celui où il décidera de ne pas se rendre à son travail. A ses enfants qui ne disent mot, la mère, presque folle, racontera l'histoire de la "Terre promise".

La maison est salle, en désordre: elle abrite des êtres démunis qui se désintègrent rapidement. Les interventions d'un patron exploiteur et vil, comme celles, non éclairées, d'un curé, tout autant que celles d'un médecin ivre-mort, ne changeront pas un iota à la condition psychologique du couple. La mère, évoluant sur ce plan dans un tout autre monde, ne quittera ses phantasmes de Terre promise, d'amour, de robe de mariée et de parfum que pour passer à celui de la dernière neige qu'elle croit voir tomber.

C'est le signe qu'elle attendait. Pathétique et décidée, elle monte dans un taxi qui la mènera bien loin... Le père, lui, dépassé, rageur, enfoncera à plusieurs reprises la hache dans cette maison maudite d'où le regardent trois enfants silencieux, avec des yeux qui interrogent. La dernière étape de cette étrange vie est franchie. Que leur proposera l'avenir qui s'annonce sombre?

Ce n'est certes pas un film facile. Même les adultes auxquels il s'adresse hésiteront peut-être. Ce qu'il propose est un spectacle inhabituel. Cependant, il s'y greffe une analyse de comportement intéressante. Le rituel chez la mère, le lourd silence des enfants, l'attitude bourrue du père et des personnages qui gravitent autour de la famille sont des points névralgiques du film.

Il se posera de multiples questions sur les régions éloignées, sur les gens laissés pour compte, éléments propres à des périodes difficiles mais des périodes que certains individus réussissent tant bien que mal à traverser. On y répondra dans la brochure, par une large documentation sur l'Abitibi, alimentée de données historiques et littéraires fort pertinentes. Un outil de première utilité.



PRIS AU COLLET

Un film de R. Garceau. Réalisation: Raymond Garceau. Couleur. 16 mm. Durée: 37 minutes, 30 secondes.

"Tel est pris qui croyait prendre" dit l'adage. Et il se vérifie à l'occasion d'une partie de chasse au lièvre qui ne s'avère pas fructueuse pour cet homme et sa fille. Comme aucun gibier n'apparaît sur leurs terres, leurs fusils demeurent silencieux. Le problème, c'est que, forts de revenir avec des prises, ils avaient déjà lancé à leurs voisins une invitation à manger du lièvre.

De crainte de subir les moqueries de leurs amis, nos deux chasseurs trouvent un expédient dont ils auront à se repentir. En effet, le voisin avait disposé des collets

(suite page 18)



A UNE AMIE QUI A CESSE DE M'ECRIRE

Elle a fermé le livre de notre histoire;
et pour mieux en abolir la mémoire,
à la mer elle l'a jeté.

Ballotés par la houle,
maltraités des embruns,
des lambeaux surnagent
avec leurs pauvres mots brouillés.

Mais mon livre à moi de notre histoire
n'ira point bâtir sur les flots:
il est pour lui en mon coeur un coin chaud
où il demeurera à l'abri tapi;
et dans le noir de mes nuits,
chaque nuit,
se redessineront, lumineux,
deux grands yeux,
un inoubliable sourire,
monde de mon Délire...

Oui, amie chère et sévère:
vous aurez beau, de vos doigts fins,
délier la trame de notre histoire,
les fils s'en renouent dans ma mémoire,
ramenant, ravivant d'exquis souvenirs,
monde de mon Délire...

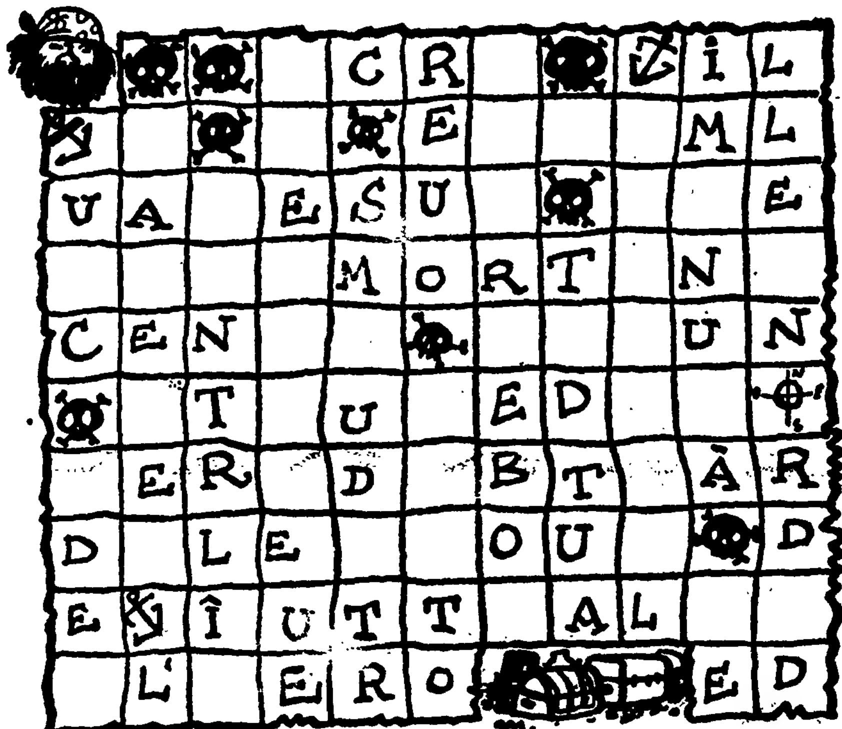
Si pourtant, tout de même,
l'obstiné silence de ma Divinité
lassait ma mémoire,
grisaillait, estompait
notre histoire!

Oh non, doux monde de mon Délire:
ne me laisse point de repos;
toi qui tempères mes jours,
poursuis de bouillonner en mes veines
pour qu'aux oisives heures des soirs
et dans le noir de mes nuits,
chaque nuit,
notre histoire illumine ma mémoire
et que dansent à mes yeux éblouis
ces autres yeux
et cet inoubliable sourire,
ô monde de mon Délire...

M.-J. LEIBOVITZ,
Edmonton

Têtes de Cacahuète

Fabuleux trésor



Où se trouve caché le fabuleux trésor de Rakham le Rouge? En suivant lettre par lettre dans un ordre à déchiffrer, vous aurez le texte qui révèle la cachette du trésor. Partez du C en haut à gauche.

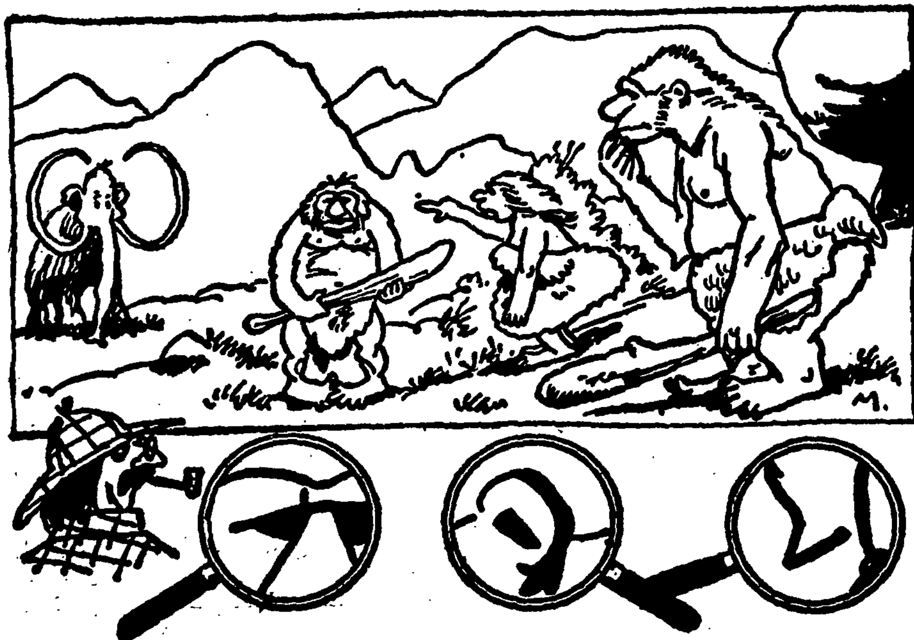
Le gagnant de notre 5ème concours:

BENEDICTE LUSSON, 10 ans
CLYDE, Alta.

Félicitations !

Surveillez votre page pour le prochain concours !

Trois détails

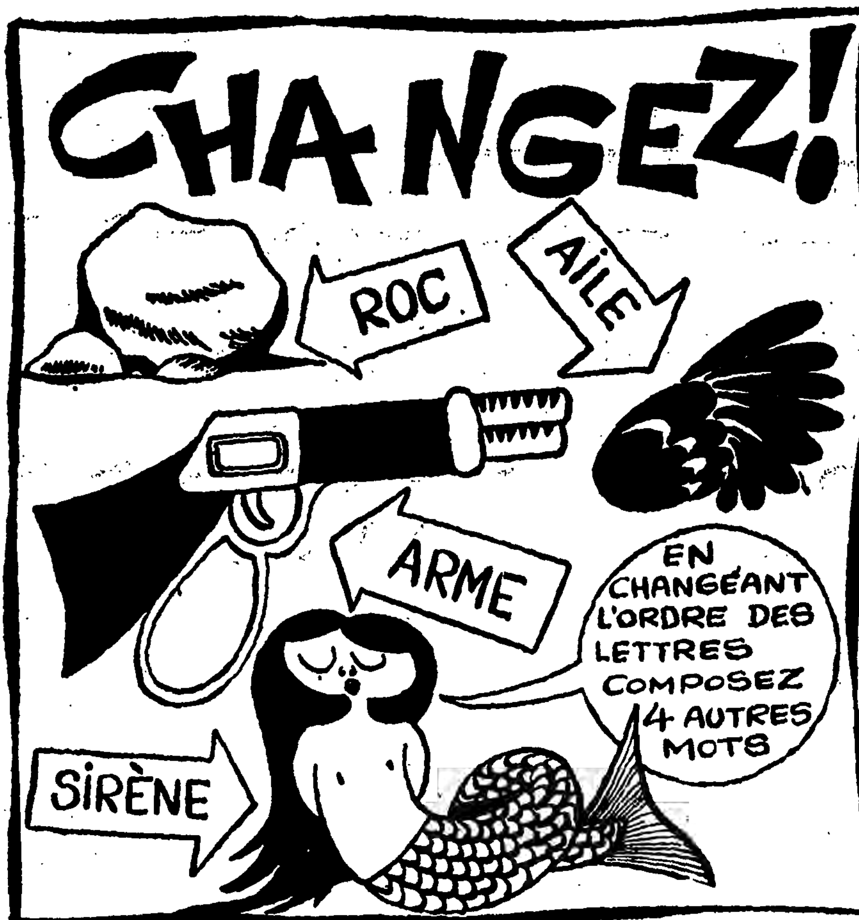


Ce détective examine trois détails de ce tableau. Sauriez-vous les reconnaître?

MINI .RÉBUS EN FLEURS



C'est le printemps. Totoche et sa bande ont cueilli des fleurs. Pour savoir lesquelles, déchiffrez ces mini-rébus.



SOLUTIONS

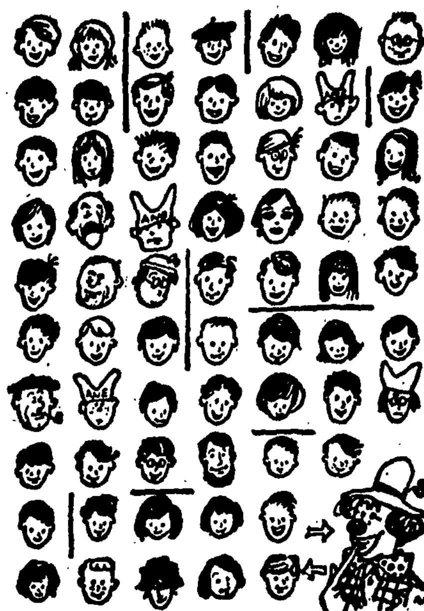
FABULEUX TRESOR
Creuse au centre de l'île du mort debout à un mille nord de la tortue.

TROIS DETAILS
1ère loupe: les yeux du néanderthalien de gauche.- 2e loupe: l'oreille du néanderthalien de droite.- 3e loupe: le coude droit du néanderthalien de droite.

MINI-REBUS EN FLEURS
1- Coq-lit-co (coquelicots).– 2- Prix-meuh-verre (primevères).–3- Pas-queue-raie't (Pâquerettes).–4- Père-vent'ch (pervenches).–5- Lit-la (lilas). 6- Vie-o-lait't (violettes).

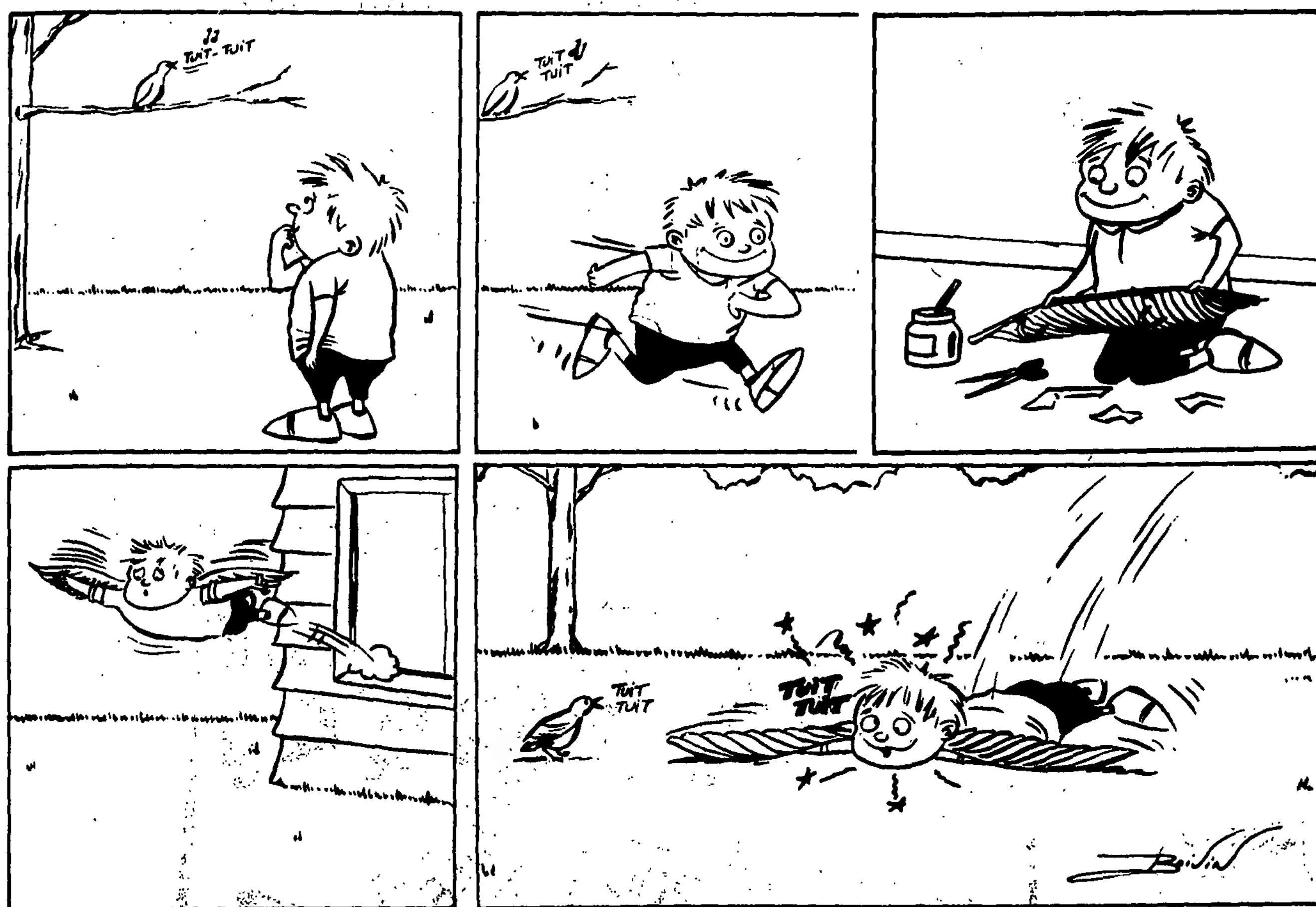
CHANGEZ
Roc: Cor – Aile: Laie – Arme: Rame ou Mare ou Amer – Sirène: Reines.

Distribution



Ce clown veut donner un paquet de bonbons à tous les enfants sages, par où doit-il passer en suivant la flèche pour ne pas en oublier? (Bien sûr, les ânes et les adultes n'y ont pas droit.)

ROFFE



MOTS CACHES

7 lettres cachées

X	U	O	D	R	O	I	T	E	R	M	I	N	E	R
T	E	R	N	I	R	I	T	U	E	L	L	E	T	S
A	O	R	G	E	D	T	O	L	E	R	A	N	T	E
B	R	A	V	E	E	T	O	Q	U	A	D	E	V	C
L	I	C	R	M	Y	O	G	R	A	P	H	I	E	A
I	R	C	U	G	R	E	N	V	E	R	S	U	O	N
E	E	L	R	T	E	R	R	E	T	S	E	T	A	E
R	L	I	E	A	N	N	U	L	E	R	I	E	N	M
A	S	M	N	X	S	I	T	L	E	G	E	N	D	E
T	N	A	V	R	E	S	U	I	T	E	O	E	T	T
E	A	T	U	A	E	M	E	G	A	T	I	N	E	T
L	S	A	C	H	A	N	T	I	E	N	T	R	E	E
E	U	N	E	V	N	E	I	B	E	E	S	R	E	V
V	I	T	O	M	T	I	E	L	E	V	E	R	R	A
E	S	U	E	L	I	F	F	E	N	A	I	S	O	N

Acclimatant
allumette
annuler
argent

Bienvenue
bétonné
bord
brave

Crédit
crasse

Doux
droite

Entrée
élève
élever
elligible
envers
effileuse

Fenaison

Gâtine
gémeau

Légende
lessive
leitmotiv

Menaces
métro
myographie

Navette
nous

Orge

Rien
rire
rituelle

Sachant
sans
servant
suite
suis

Tablier
telle
terminer
ternir
terre
test
tolérante
toquade

Verse

CONCOURS DES MOTS CACHÉS

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE: Insuccès

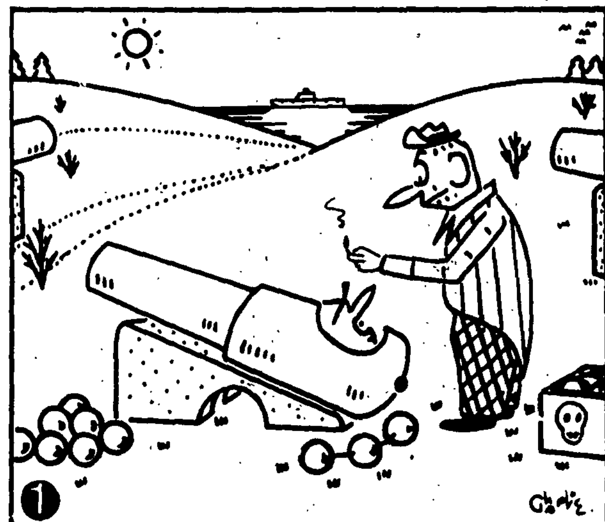
GAGNANTE: Mme Hélène T. Bérubé, High Level

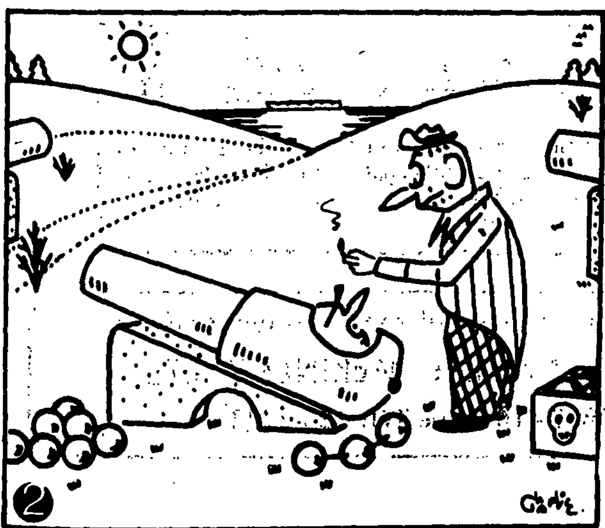
PRIX DE CETTE SEMAINE: "La cuisine micro-ondes", de Jehanne Benoit, publié par les Editions de l'Homme, 333 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHE et faites parvenir votre réponse comme suit:

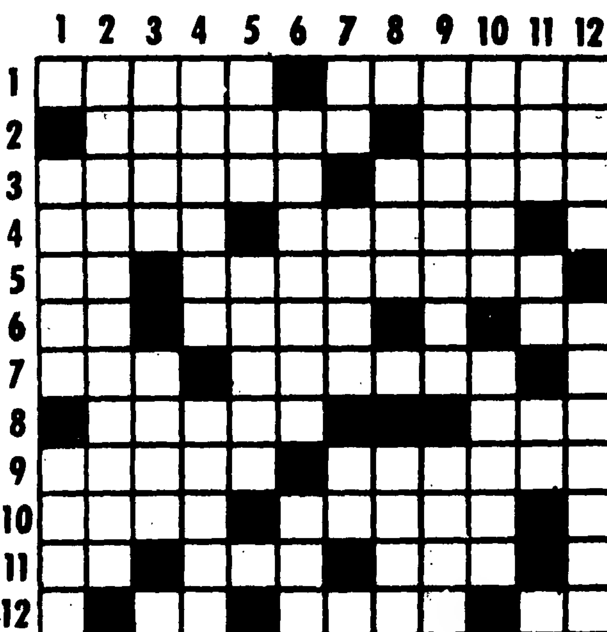
LES MOTS CACHES
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alta. T5J 1M4

JEU DES 7 ERREURS





MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1– Balle pour jouer à la paume. – Remords.
2– Titre. – Espèce de chou-navet.
3– Vaisseau. – Sans intelligence (pl.).
4– Acide. – Grenouille.
5– D'un verbe gai. – Petite outre.
6– Pron. indéf. – Colline de Jérusalem. – Lac africain.
7– Abrév. de Napoléon. – Sorte de mouette.
8– Préf. – Dénué d'esprit.
9– Qui ose. – Fit la chasse à.
10– Mouvement circulaire. – Mit en place.
11– Dans. – Chaînes de montagnes. – Triage.
12– Dans. – Grande peur subite. – De la gamme.

VERTICALEMENT

1– Frère de Moïse. – Soustraire.
2– Fin.
3– Greffe. – Sur lequel roule une auto.
4– Organe de la gestation chez les animaux supérieurs. – Ville italienne.
5– Métal. – Amener vers soi.
6– Terre considérée par rapport à l'agriculture. – – Mouvement de l'homme.
7– Note de musique. – Le plus âgé. – Chiffres romains.
8– Village et paroisse du Québec. – Empressement.
9– Qui ont beaucoup de grains. – Rude au goût.
10– Genre de mammifères carnassiers de l'Inde. – Première expérience qu'on fait d'une chose.
11– Première femme. – Marque la situation. – Partie dure du corps humain.
12– Epreuve. – Grand lac.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	I	P	U	L	A	T	I	O	N
2	E	C	O	L	E	■	I	R	E	■	C	O
3	R	I	T	■	T	R	A	C	E	R	■	U
4	I	D	E	E	■	I	N	■	■	I	F	S
5	T	I	R	■	S	O	T	T	I	S	E	■
6	E	T	A	I	T	■	E	R	G	O	T	S
7	R	E	I	N	E	S	■	E	N	T	E	R
8	■	S	■	T	R	I	■	P	A	T	■	[illegible]
9	N	■	A	I	M	■	B	A	C	O	N	■
10	O	S	■	M	U	R	■	S	E	■	A	G
11	C	A	R	E	M	E	S	■	■	A	I	R
12	E	L	U	S	■	A	I	M	A	N	T	E

(suite de la page 15)

qui, observation faite, ont tous fonctionné à merveille, faisant quatre malheureuses victimes dont ils s'emparent. De fort belles bêtes en l'occurence, qui leur permettront d'offrir le repas promis. Cependant, la ruse ne réussit pas: des doutes ont germé dans l'esprit du voisin qui entreprend alors de leur donner la leçon, mais très subtilement. Celui que l'on a trompé mène son jeu avec une telle adresse que tous s'y laissent prendre: à partir d'une vague théorie sur le goût délicat du lièvre abattu plutôt que pris au collet, il passe au risque d'empoisonnement provoqué par le gibier étouffé. Coup de théâtre: un chat, qui avait touché au civet de lièvre, est trouvé mort. Il n'en faut pas plus pour que tous se sentent malades.

La plaisanterie est découverte avec l'arrivée du médecin et du curé. Pendant que notre homme rit à gorge déployée, le "voleur" ne peut s'empêcher de partager la bonne humeur de l'autre. Soyons assurés, leur bon voisinage ne pourra que bénéficier de la chose.

Voici une situation dont le comique ne saura échapper à l'attention des adultes qui visionneront ce film. Ils trouveront plaisir à rassembler les éléments qui permettent de lever le voile sur la double supercherie à laquelle ils auront assisté. Ils apprécieront et pourront se rendre compte du jeu des visages, de la mimique en général qui appuie fort bien un texte intéressant. Ils tireront facilement la leçon "morale" qui se dégage du film. Le "tel est pris qui croyait prendre" leur apparaîtra dans toute sa vérité, ici divertissante.

Ce même terme s'applique aussi à une brochure particulièrement riche. Qu'il suffise de mentionner qu'on y aborde l'histoire de la caricature, la prise au collet du lièvre et la préparation d'un civet de ce gibier, les objets habituels du décor québécois, et bien d'autres choses encore; le tout est encadré de deux textes importants.

Le prêtre: Artisan de Paix



"L'Esprit du Seigneur est sur moi,
parce qu'il m'a consacré par l'onction,
pour porter la bonne nouvelle aux pauvres,
annoncer aux captifs la délivrance,
et aux aveugles le retour à la vue...
Lc. 4, 18

"Pensez-y! si vous êtes intéressés, contactez un de nos prêtres"

VIENS, SUIS–MOI

"Par le baptême, tu nous appelles, Seigneur,
A annoncer ton amour sur la terre des hommes.

Rends nous conscients
de notre mission dans l'Eglise,
où nous devons glorifier Dieu,
proclamer l'Evangile, et servir nos frères.

Viens choisir parmi nous des prêtres,
pasteurs de ton peuple,
des religieux et des religieuses,
témoins de ta charité,
et des missionnaires,
porteurs de la Bonne Nouvelle.
AMEN".

Petites annonces

MISS PALMER

Miss Palmer - lit les lignes de la main et prédit l'avenir dans les cartes. Heures: 9h.00 a.m. - 9h.00 p.m. Pour rendez-vous, signalez le 429-0185.

MAISON A VENDRE

Située à Terrace Heights; 14 ans; 1240 pieds; Prix: $71,000. Tél.: 466-1679.

A VENDRE

1. stéréo Sony avec 2 haut-parleurs, $370.00; 1 stéréo Baycrest avec 2 haut-parleurs, $200.00; 1 canapé, 1 fauteuil, $125.00. Téléphoner à Chris au 482-1671 de 9h.00 à 17h.00.

Position de la F.F.H.Q. face...

(suite de la page 5)

communauté d'un million de personnes qui partagent les mêmes conditions d'existence: celui de groupe minoritaire d'expression française. 4) Les communautés francophones hors Québec préparent un dossier exhaustif décrivant leur situation, le contexte dans lequel elles vivent, et les besoins engendrés par cette situation, afin qu'elles puissent arriver sur un pied d'égalité avec l'ensemble de la population. 5) Ce message, il se fera entendre prochainement, en temps et lieu.

En bref, les communautés francophones hors Québec veulent faire savoir à toutes les parties intéressées qu'elles ne se contenteront plus de demi-mesures. Elles indiqueront ce qu'elles veulent et à quelles conditions minimales.

....

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse suivante: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta.

PROJET NO. 652283-001
POST OFFICE ALTERATIONS, LOCKBOX ALTERATIONS
VERMILLION, ALBERTA

Date limite: le 4 février 1977

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de poste de Vermillion, Alberta ainsi qu'aux bureaux de l'Association de construction à Edmonton, Alberta.

PROJET NO. 034393
R.C.M.P. ADMINISTRATION & GARAGE BUILDING, ALTERATIONS TO HEATING SYSTEM, RED DEER, ALBERTA

Date limite: le 9 février 1977

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction, situés à Edmonton et Red Deer, Alberta.

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

SALUT LES CURIEUX !

(suite de la page 14)

N'oubliez surtout pas la conférence qui sera donnée par le brillant romancier, Yves Thériault, au salon culturel du Collège le 2 février à 20h.00.

Les élèves sont présentement très occupés à préparer le Carnaval du Collège des 18 et 19 février. Nous vous ferons parvenir plus de renseignements d'ici deux semaines.

A la prochaine,
Monique Johnson
Denis Moulin
Claire Desrochers

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; pièce 801, Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta.

PROJET NO. 85521
AUTOMATED BUILDING CONTROLS, GOVERNMENT OF CANADA BUILDING, CALGARY, ALBERTA
CONTRACT PACKAGE 4K05

Les documents de soumission peuvent être consultés aux bureaux de l'Association de construction, situés à Edmonton et Calgary, Alberta.

Date limite: le 4 mars 1977
Dépôt: $100.00

Directeur du projet: M. A.E. Cook
Ministère des Travaux publics, Calgary
Tél.: (403) 231-5719

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

Travaux publics Canada / Public Works Canada

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA SOLLICITE DES PROPOSITIONS POUR LA LOCATION D'UN BUREAU

DES PROPOSITIONS CACHETEES, pour la location d'un bureau tel que décrit ci-dessous, adressées à l'administrateur des Services financiers et administratif, région de l'Ouest, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 3h.00 p.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents pour les propositions au bureau suivant du Ministère des Travaux publics du Canada: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta T5J 2E7.

LEASING
NO. 62,425 - LEASING OF WAREHOUSE ACCOMMODATION, EDMONTON, ALBERTA

Un espace d'environ 31,000 pieds carrés d'espace utilisable, devant servir d'entrepôt et d'un bureau d'environ 1,000 pieds carrés d'espace utilisable, tel que spécifié dans le document de propositions, est recherché à Edmonton, Alberta.

L'édifice à louer doit être situé entre la 153e avenue (Nord), la 34e rue (Est), la rivière North Saskatchewan (Sud) et la 170e rue (West).

Date limite: 3h.00 p.m. (H.N.R.), vendredi le 11 février 1977

INSTRUCTIONS

Les propositions devront être présentées sur les formules fournies par le Ministère et complétées en conformité avec les dispositions du document de propositions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivants de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 28 janvier

Richard BROUSSEAU, St-Vincent
Simon FORTIER, Falher

SAMEDI, le 29 janvier

Mlle Juliette BASTIEN, Edmonton
Mme Rita A. BASTIEN, Guy
Mme Léonide BOUCHER, Falher
Adrien A. BOURASSA, Edmonton
Paul LABBE, Falher
Réal MERCIER, Edmonton

DIMANCHE, le 30 janvier

Jean R. BELZILE, Hinton
Antonio J. JOLY, St-Paul
Léon LEPAGE, Nampa
Emile A. MAURE, Falher
Edmond SCHAUB, Edmonton
Roland SIMARD, Girouxville

LUNDI, le 31 janvier

Raymond DE GIOBBI, Edmonton
Charles DESROSIERS, Marie-Reine
Mme Christianne JEAN-LOUIS, Edmonton
Soeur Hélène FEDORUK, s.c.e., Vegreville
Jean-Marie GERVAIS, Vimy
Dr Jean H. LEDUC, Ottawa
Mathias TELLIER, Edmonton

MARDI, le 1er février

Sr Juliette BROUSSEAU, Mallaig
Mme Laurence FARLEY, Arthabasca, P.Q.
Rév. Père Marcel PICOTTE, Maillardville, C.B.

MERCREDI, le 2 février

Roger CHALIFOUX, New Sarepta
Marcel LAFLAMME, Mallaig
Mme Lucille MOISAN-ERASMUS, Vancouver, C.B.
Louis R. PARRENT, Clyde
Richard PITTMAN, New Westminster, C.B.

JEUDI, le 3 février

Gérard FORGET, Marie-Reine
Denis MACKELL, Girouxville
André ROULEAU, Edmonton

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A.

29 janvier 1977

au Collège Universitaire St-Jean

● **14h00 assemblée générale**

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale, tenue le 10 avril 1976
3. Rapport du président
4. Rapport du comité du terrain
5. L'imprimerie la Survivance :
   a) Rapport du président
   b) Rapport financier
   c) Elections des membres
6. Rapport de Radio Edmonton Limitée
7. Rapport financier de l'A.C.F.A. choix du vérificateur
8. Election du président
9. Ajournement

● **18h00 cocktail à l'hôtel MacDonald, salle Tonkin**

● **19h00 souper, organisé conjointement avec le Club Richelieu, suivi d'une danse, au son de l'orchestre de Ghislain Bergeron**

Les billets sont disponibles au secrétariat de l'A.C.F.A., dans les régionales auprès de tous les membres Richelieu, ainsi qu'au Carrefour 11207 avenue Jasper

* * *

Faites vous un devoir d'assister à cette assemblée, un nouveau président sera élu

* * *

SOYEZ DES NÔTRES... C'EST VOTRE AFFAIRE !

QUEST-CE QUE "LE FOND SAINT-JEAN"?

LE FONDS SAINT-JEAN

Les Pères Oblats ont versé récemment dans un fonds spécial, "Le Fonds St-Jean", une somme importante dont les revenus, après déduction des dépenses administratives et compte tenu de l'inflation, seront employés à la promotion de la langue et de la culture canadienne-française en Alberta, durant les dix prochaines années.

Ces revenus seront distribués selon les recommandations d'un comité spécial formé de sept personnes nommées par le président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. Ce comité est composé du docteur J.P.Bugeaud de Bonnyville, Son Excellence Mgr Henri F. Légaré de McLennan, Me Jean-Louis Lebel de Calgary, Madame Jean Forest, docteur Willard Allen, docteur Philippe Lamoureux et Me Louis A. Desrochers, ces derniers sont tous d'Edmonton. Le docteur J.P.Bugeaud est le président du comité et M. Léo Bosc secrétaire de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, assume le rôle de secrétaire.

Les Pères Oblats ont déclaré que les revenus du Fonds seront employés avant tout pour aider des personnes ou des organisations déjà engagées ou qui sont sur le point de le faire, dans des projets concernant l'éducation post-secondaire en français, et pour appuyer des projets innovateurs pouvant aider à l'enrichissement spirituel, intellectuel et culturel aux étudiants de langue et de culture canadienne-française.

Le comité d'allocation étudiera les soumissions et les propositions deux fois par année. On invite tous les intéressés à présenter leurs demandes par écrit et les faire parvenir à M. Léo Bosc, à l'adresse ci-dessous, avant le 1er avril ou le 31 décembre de chaque année.

Pour plus d'informations et pour obtenir les formules de demande, s'adresser au bureau de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, 10008 - 109ème rue, Edmonton, Alberta, numéro de téléphone 429-7611

le 26 janvier, 1977

EDUCATION



Association Canadienne-Française de l'Alberta

PLAN D ACTION

JANVIER 1977

10008 - 109e RUE, EDMONTON, ALBERTA T5J 1M5 Téléphone:429-7611

Ceux qui désirent obtenir des copies du PLAN D'ACTION peuvent en faire la demande au Secrétariat de l'A.C.F.A.

PLAN D'ACTION DE L'A.C.F.A.

OBJECTIFS

I - Ultimes

A) Auprès du gouvernement provincial.

Il faut faire reconnaître par la loi le droit à l'éducation en français.

B) Auprès des parents, des étudiants et des commissaires d'écoles.

Il faut faire reconnaître que l'école bilingue normale est celle où: 1) Tout se fait en français à l'exception de l'enseignement de l'anglais et où - 2) l'on offre des activités parascolaires et culturelles françaises *(A)

C) Auprès des enseignants) Assurer une formation adéquate (première et permanente) aux enseignants et des conditions de travail qui permettent à ces enseignants de rejoindre les objectifs établis par la communauté.

OBJECTIFS INTERMEDIAIRES

II)

A) Obtenir du ministère d'éducation une augmentation substantielle dans ses services à l'éducation en français.

B) Assurer que les privilèges accordés par la loi soient exploités au maximum. En particulier, assurer qu'aucun étudiant ne soit privé de l'éducation française, pour des raisons de transport.

(*A) Bien que cette recommandation vise un objectif auprès des parents, des étudiants et des commissaires, le comité était conscient qu'il faudra aussi que le gouvernement provincial et les enseignants acceptent de fonctionner en ce sens. Par contre ,ce sont des parents, étudiants et commissaires qui doivent déterminer la nature de l'école bilingue. Egalement, l'on se doit de noter que le petit -2- représente une ambiguité substantielle dans la définition. Pour les membres du comité, il faudrait en arriver à une définition de l'école bilingue où l'école est perçue comme une source de transformation dans la communauté dans laquelle elle est située. En conséquence, nous envisageons que le personnel d'école se sente responsable de la qualité française de la communauté dans laquelle l'école se trouve. Toutefois, tous les problèmes d'administration, de finance, de recrutement de personnel, etc., que devra résoudre auparavant cette définition dépasse par leux complexité les compétences actuelles du comité. Aussi nous avons volontairement retenu cette ambiguité afin de laisser énormément de flexibilité aux responsables du plan.

MOYENS D'ACTION :

ANNEXE - I -

-1- Pour faire bouger le gouvernement provincial.

A) Recueillir les informations. B) Bâtir des groupes ressources :
i) - Les sensibiliser à la question - ii) - Les lancer dans le lobbying politique.
C) Rencontres avec le gouvernement.

i) - Préparer deux rencontres par année avec l'exécutif du Cabinet

A) - Développer et utiliser nos relations avec : i) - Les Commissions scolaires.

c) A.S.T.A.

ii) Certains députés : St.Paul, Bonnyville, Rivière-la-Paix- Caucus d'Edmonton
iii) A.T.A. Demander une rencontre avec l'Exécutif -

- suppose une collaboration avec le Conseil Français du A.T.A.

iiii) Rencontre régulière avec les membres influents du Cabinet.

E) - Informer et obtenir une solidarité chez les autres organismes francophones : p.e. Alliance Française, Richelieu, Alliance Chorale.

Ministre d'éducation

i) Rencontre rapide

ii) Comité de relations étroites - comité aviseur. iii) Sensibiliser les autres membres du Cabinet

iiii) Etudier les moyens d'accès au Ministre.

Ministère

i) Assurer une collaboration étroite avec le bureau du Dr P.Lamoureux: échange systématique d'information :

ii) Présentation de l'animateur au sous-ministre I 1- Assurer le développement des institutions que nous avons.

A) Priorité pour Edmonton (18 mois)

i) Etude des familles françaises dont les enfants fréquentent l'école anglaise.

ii) établissement d'une école bilingue à Sherwood Park et St-Albert. iii) Campagne de sensibilisation des familles françaises :

a) dossier à préparer

b) Porte en porte.

B) - Développement dans les régions.

i) Les régions qui fonctionnent.

a) Service aux enseignants devra être bien connu; contact avec les médias du coin.

b) Etude politique du problème des frontières. (Mallaig,Therrien,Rivière-laPaix.

Etude de la situation par une commission d'enquête.

2) Mini-congrès pour étudier les recommandations.

3)Adoption par intervention auprès des autorités locales.

c) Animateur à temps partiel (75 p.cent)en résidence à Rivière-la-paix.

ii) Morinville - Legal

a) Etude des problèmes d'éducation bilingue pour la région :

iii) Calgary : (en intégrant Lethbridge)

a) Contact avec les responsables de l'éducation bilingue.
b) Organisation des sessions sur l'éducation bilingue pour ces responsables.
c) Faciliter le "delivery system" des services de la part d'Edmonton aux écoles de Calgary.

B) Programme de formation

Nous ne pouvons pas trop insister sur l'importance de la formation des animateurs si nous voulons rejoindre les objectifs du plan. Les animateurs fonctionnent dans une espèce de vide professionnel et administratif et si nous prévoyons pour eux une action efficace et productive il faut absolument un programme de formation qui leur permettent de le [illegible] régulièrement de se situer devant les circonstances qui changent, d'évaluer leurs actions et de rajuster leur tir. Le secrétaire général de l'association et le coordonnateur en éducation devront voir dans cette action une priorité extrêmement importante parmi leurs tâches.

C) Le comité du plan propose que le secrétaire général soumette un plan de formation annuelle avant le 1er juillet de chaque année au comité d'éducation et à l'exécutif provincial de l'A.C.F.A.

V11) Action pedagogique et action auprès des enseignants :

A) RECRUTEMENT

Que le coordonnateur prévoit : a) un sondage annuel auprès des commissions scolaires afin d'y dépister les besoins d'enseignants.

2) Une publicité annuelle dans l'est du pays et 3) un voyage de recrutement en collaboration ou indirectement avec l'A.C.S.T.A., ou avec une commission scolaire déléguée par l'association des commissaires bilingues.

B) CENTRE D'INFORMATION :

En plus des dossiers que le coordonnateur devra établir et entretenir, le comité du plan prévoit qu'il est indispensable d'établir dans la province un centre où l'on pourra déposer et retrouver tout ce qui existe en ce qui regarde les programmes de français et l'enseignement soit du français soit en français. Actuellement, certains de ces renseignements sont au ministère d'éducation, d'autres au collège universitaire St-Jean, d'autres dans des commissions scolaires. Il est capital que ces divers renseignements soient centralisés et nous proposons que l'A.C.F.A., négocie avec le collège universitaire et le ministère d'éducation un moyen de centraliser ces informations.

C) CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

1 - Que le gouvernement de l'Alberta nomme une commission d'enquête pour étudier les conditions de travail des enseignants dans les écoles bilingues. Au cas ou le gouvernement refuserait d'accepter cette responsabilité (qui leur incombe), nous proposons que l'exécutif provincial de l'A.C.F.A., après consultation avec le conseil français et l'association des commissaires bilingues nomme elle-même une commission d'enquête. Cette enquête devra prévoir les conditions de travail convenables pour la période intérimaire lorsque le gouvernement n'assume pas toutes ses responsabilités et ensuite le long terme où nous souhaitons que le ministère d'éducation assurera tous les services indispensables.

Le comité du plan voudrait souligner l'importance capitale du rôle des enseignants dans ce plan d'action. Certes, nous avons cherché à respecter les compétences et autorités des parents, du ministère d'éducation, des commissions scolaires, etc., mais nous ne pouvions pas oublier que l'agent le plus influent dans l'éducation française que nous devons absolument rejoindre c'est l'enseignant. Sans la collaboration étroite et l'engagement total de ces derniers, ce plan n'aura guère de sens. Il incombera donc aux responsables de ce plan à tous les niveaux de respecter constamment le rôle privilégié de l'enseignant de le consulter régulièrement et de voir à ce que ses besoins importants puissent obtenir satisfaction. Les membres du comité ont fondé leurs espoirs d'une collaboration étroite des enseignants sur l'investissement substantiel qu'ils ont apporté dans la préparation et le déroulement même du congrès du cinquantenaire. Dans l'esprit des membres du comité du plan, c'est là le meilleur gage du succès de cette entreprise.

C) Obtenir des conditions de travail adéquates pour les enseignants qui doivent suppléer aux [illegible] du ministère d'éducation. (*I)

OBJECTIFS IMMEDIATS

III-

A) Renseigner toutes les autorités publiques et les organismes intéressés par le plan d'action du contenu de ce dernier.

B) Assurer un mécanisme par lequel la population et les enseignants pourront réagir au plan d'action et y participer.

C) Identifier les problèmes concrets dans les conditions de travail atcuelles des enseignants.

D) Assurer aux commissions scolaires le mécanisme qui leur permettra d'obtenir les ressources indispensables pour développer les écoles bilingues tel que défini par le congrès et pour collaborer entre eux dans un développement provincial.

ACTIONS A ENTREPRENDRE

I) Création d'un bureau d'éducation de l'A.C.F.A.

L'on a qu'à se référer à la centaine de recommandations du congrès pour prendre conscience à quel point l'information joue un rôle capital dans le développement de l'éducation française. En plus, l'on se rappellera que la plénière du congrès a privilégié le rôle de la collection et diffusion d'informations parmi les tâches de l'association. En conséquence, il est urgent que l'association établisse un bureau au sein de son secrétariat qui sera responsable de l'exécution du plan d'action adopté et en particulier responsable de trouver les informations, les rendre disponibles et le cas échéant les diffuser.

Ce bureau d'éducation sous la direction du secrétaire général de l'A.C,F,A, devra comprendre une personne hautement compétente en matière d'éducation et représente la clé de voûte de l'organisation requise pour rejoindre les objectifs indiqués ci-dessus. Ce coordonnateur de l'éducation aura à établir des relations étroites avec les exécutifs régionaux de l'association et en particulier avec leurs animateurs. Evidemment, ce coordonnateur aura à établir de façon précise comment il se situera devant le secrétaire général et le genre de relation qu'il aura avec les animateurs. Nous proposons que ce coopérateur soit pleinement intégré aux cadres de l'association. Il ne suffit pas de ramasser de l'information crue et de la diffuser n'importe comment. Ce coordonnateur aura un rôle important de relation à établir avec les responsables de l'éducation dans la province et en particulier avec les surintendants qui seuls sont en mesure de lui assurer accès aux écoles, accès indispensable pour le développement de son travail surtout auprès des enseignants et des étudiants.

II) Comité d'éducation

Nous proposons un remaniement substantiel du comité d'éducation étant donné l'importance que l'accent en éducation doit prendre au sein des programmes de l'Association. Ce comité, organisme de l'exécutif provincial de l'association, devrait inclure un représentant de chaque région de la province et un représentant de chaque association intéressée par l'éducation française. Composer ainsi d'une douzaine ou quinzaine de personnes, il devra se doter d'un exécutif qui pourrait se réunir au moins mensuellement afin d'assurer sa tâche essentielle de diriger le plan d'action. Par contre le comité dans son entier pourrait se réunir peut-être quatre fois par anné et servir comme mécanisme d'évaluation de ce qui s'est fait et de planification de ce qui devrait se faire dans le domaine de l'éducation.

Etant donné que le congrès a confié à l'association la tâche de coordonner les efforts de tous les organismes francophones de la province, le comité propose que le temps est venu d'intégrer totalement l'association des éducateurs bilingues de l'Alberta au comité d'éducation de l'A.C.F.A. Evidemment, ce comité d'éducation devra assumer pleinement le mandat que l'A,E.B.A. exécute auprès de la population depuis quelques années et de façon particulière devra donner une priorité importante aux tâches entreprises récemment par l'A.E.B.A.

Le comité d'éducation devra proposer un candidat à la présidence du comité au conseil général de l'A.C.F.A., qui lui pourra l'élire à l'exécutif provincial de l'A.C.F.A. A notre point de vue, le comité d'éducation devra répondre et à l'exécutif provincial de façon régulière par le truchement de son président et au conseil général à tous les six mois afin de permettre à l'ensemble de l'A.C.F.A. de suivre de près le développement de ce plan d'action et de pouvoir intervenir de temps à autre dans son déroulement. Les membres qui représentent les différentes régions de la province devront être mandatés par l'exécutif régional. Normalement, nous envisageons que chaque régionale de l'association prévoiera un comité d'éducation qui s'occupera de plus près de ce plan d'action dans la région particulière et assurera une coordination des efforts dans l'ensemble de la province.

Toujours dans la même ligne d'intégrer aussi totalement que possible le plan d'action à l'ensemble des programmes de l'A.C.F.A., le secrétaire général du comité d'éducation devra être le secrétaire général de l'A.C.F.A. Il semblerait que la meilleure formule utilisée par d'autres organismes du genre prévoit que ce secrétaire général ainsi que le coordonnateur en éducation pourront siéger au comité d'éducation mais sans droit de vote.

(*I) Il est important de noter que les enseignants anglophones face à ceux qui enseignent dans les écoles bilingues ont une situation tout à fait privilégiée devant le fait que les programmes sont établis depuis longtemps. Aussi, lorsqu'on leur confie la tâche de les remanier et l'on s'attend à fonctionner de façon décentralisée, il y a tout un matériel préparé d'avance et un contexte qui situe les professeurs, contexte et matériel qui n'existent pas pour les écoles bilingues.

III) Des dossiers à constituer.

Etant donné le rôle capital de l'information indiqués ci-dessus une partie importante du travail à entreprendre au point de départ sera de bâtir des dossiers dans lesquels l'on pourra ramasser toutes les informations nécessaires pour rejoindre éventuellement les objectifs indiqués ci-dessus.

A) Pour une action politique efficace.

1) La législation scolaire dans les autres provinces du Canada. Afin de pouvoir influencer les autorités politiques soit locale soit provinciale, il est capital que nous puissions les informer des différentes formules disponibles pour mieux répondre à nos besoins. Ainsi, il incombera au coordonnateur en éducation de se renseigner sur ce qui a déjà été fait sur ce qui existe actuellement ou ce qui est projeté dans les autres provinces du Canada. Cela, évidemment, ne l'empêchera pas de se renseigner sur ce qui peut exister ailleurs qu'au Canada doncpar exemplela législation scolaire en matière d'éducation bilingue en Louisiane.

2) Les services gouvernementaux à l'éducation française dans les autres provinces. Il est à espérer que par le truchement des associations provinciales ou d'autres organismes du genre, que le coordonnateur puisse présenter avantageusement pour nous des renseignements sur les services qu'offrent les gouvernements provinciaux aux francophones dans d'autres parties du pays.

B) Pour les enseignants.

1) La programmation et le matériel pédagogique. Nous ne sentons pas le besoin de revenir sur l'importance de cette question puisqu'elle est revenue si souvent au congrès. Il incombera au coordonnateur de s'informer auprès de conseil français du ministère d'éducation et des commissions scolaires de ce qui existe au niveau de cette question dans différentes parties de la province afin d'aider au comité d'éducation d'établir ses priorités. Certes, ce travail sera long au début mais il ne faut pas oublier que ce sera un travail à continuer afin de coordonner aussi efficacement que possible nos énergies.

2) La formation des futurs maîtres.

Il est important que le coordonnateur puisse être bien renseigné sur ce qui se fait actuellement et qu'il puisse le diffuser rrapidement. Ce n'est qu'à partir de renseignements sûrs et à jour que ce coordonnateur que le conseil français et les commissions scolaires pourront identifier les besoins de formation à long terme en fonction des priorités établies par le comité d'éducation. Il est évident que le coordonnateur devra inclure dans ce dossier et remettre constamment à jour les finances disponibles pour la formation des futurs maîtres.

3) L'échange d'enseignants

Etant donné le fait que certaines commissions scolaires de l'Alberta ont déjà eu une expérience relativement prolongée d'échanges d'enseignants avec d'autres parties du Canada et même avec d'autres pays, il est important que le coordonnateur ne laisse passer la chance d'utiliser ce moyen potentiellement très riche d'améliorer la qualité de l'éducation française de l'Alberta. En même temps, le comité du plan croit prématuré de pousser vigoureusement dans la direction d'un programme d'échange d'enseignants étant donné que certaines commissions scolaires ont abandonné ce moyen d'enrichissement. Il s'agirait que le coordonnateur commence d'abord par se renseigner aussi complètement que possible sur la question et qu'ensuite il puisse faire des recommandations auprès du A.T.A., de l'A.C.F.A., de l'association des commissaires bilingues pour obtenir d'eux leurs réactions à ce qui est proposé avant de faire des recommandations définitives.

C) Pour la population.

Il reste un travail énorme à faire afin de bien renseigner la population franco-albertaine sur les exigences d'un système d'éducation qui répondrait adéquatement à leurs besoins. Aussi, le coordonnateur aura à bâtir un dossier et éventuellement *"un kit de publicité"* par lequel l'on pourrait assurer une animation efficace de notre population basé sur une information certaine et bien présenté.

IV) Les mini-congrès

A) Avant le ler avril 1977.

Sans avoir pu faire de sondage systématique pour évaluer l'impact des mini-congrès qui ont préparé le congrès du cinquantenaire, le comité a recommandé dans les limites de ses renseignements que les régionales étudient de façon très favorable et positive la possibilité d'organiser des mini-congrès dans les six régions de la province afin de lancer dans l'ensemble de notre population ce plan d'action.

B) Avant le 30 juin 1977.

Il est capital dans chaque région que l'on prévoit un mini-congrès ou une formule semblable qui permettra d'informer largementla population du plan d'action et ceux du congrès du cinquantenaire. Ce rassemblement devra en même temps prévoir obtenir les réactions de la population régionale à ce plan d'action afin d'établir un plan propre à la région. Le comité d'éducation n'envisage pas que ces mini-congrès prévoient un remaniement substantiel du plan d'action provincial. Au contraire, le comité d'éducation est persuadé que le travail de préparation du cinquantenaire a permis une participation tellement large que seulement les résistances extrêmement sérieuses devraient amener les responsables à remettre en question le plan d'action tel que défini. Il faudra par contre prévoir répondre aux objections contre la définition de l'école bilingue définie par le congrès et explorer au moins en partie avec les responsables du coin la viabilité de l'idée d'animateur dans les écoles et une définition de l'école bilingue comme une école communautaire mais il faudra que le mini-congrès soit envisagé surtout comme un moyen de sensibiliser la population à ce qui devrait exister et à la responsabilité qui incombe aux parents et au public dans l'élection de commissaires dynamiques et bien renseignés.

C) Entre le ler juillet 1977 et le 31 décembre.

A la suite des mini-congrès ou d'activités du même genre, les régions devront établir leur priorité et en particulier inventer les moyens de sensibiliser la population aux besoins en éducation française et y faire surgir le leadership nécessaire durant les deux années suivantes afin de rejoindre les objectifs et assurer un plan de format on pour ce leadership qui doit émerger.

D) Durant le premier trimestre de 1979, il faudrait renouveler la formule afin d'évaluer le progrès accompli et les remaniements nécessaires pour profiter de la dernière année du plan afin de rejoindre ces objectifs.

V) Interventions politiques.

a) Mode d'action

Après avoir examiné aussi sérieusement que possible le climat politique de la province, de certaines régions et même du pays, le comité d'éducation propose que l'on opte définitivement pour une politique de persuasion plutôt que pour une politique qui amènerait des confrontations publiques. Les membres du comité, perçoivent une insensibilité et même parfois une certaine hostilité latente dans l'ensemble de la population albertaine à l'égard du développement du français dans la province. Selon eux, il serait peu sage de courir le risque de faire immerger tout ce qui peut y avoir d'hostilité et même de polariser une résistance massive au développement de l'éducation française dans notre pays. Par contre, le climat actuel nous apparaît propice pour une action vigoureuse et dynamique mais en utlisant les moyens de la persuasion et de la raison auprès des responsables pour obtenir un changement.

b) L'on retrouvera en annexe -1- une ébauche, une stratégie d'interventionpolitique qui pourraient aider d'abord le comité d'éducation et éventuellement l'exécutif provincial de l'A.C.F.A., sur les moyens disponiblespour rejoindre les autorités. Certaines actions sont tellement évidentes que nous nous demandons si ça vaut la peine de les noter tandis que le reste se situe beaucoup plus du côté d'une action quotidienne et d'une sensibilité des responsables aux occasions qui se présentent, pour permettre au comité d'éducation de proposer des actions très précises. Nous espérons que l'annexe qui, évidemment, n'est pas sujet à être voter par une assemblée, pourra donner aux responsables de meilleures idées du comité.

Il est capital que durant ces trois prochaines années, l'association initie et développe des relations étroites avec l'A.T.A., l'A.S.T.A. et l'A.C.S.T.A. Ces relations seront marquées par une volonté énergique de la part de l'A.C.F.A., de diffuser auprès de ces organisations, toutes les informations qui risquent de les intéresser.

V1) L'Animation

A) Avant le 1er avril, 1977.

- Que l'exécutif provincial de l'A.C.F.A., accepte d'orienter le programme d'animation socio-culturelle de sorte à inclure comme parti substantiel les interventions requises par le plan d'action en éducation.

- Que l'exécutif provincial prévoit qu'il y ait un animateur sur place dans chaque région de la province.

- Que la responsabilité du coordonnateur en éducation auprès des animateurs régionaux soit clairement fixée.

- Que les exécutifs régionaux de l'A.C.F.A., reconnaissent l'action en éducation française comme la priorité principale entre le premier avril 1977 et le 31 mars 1980.